



Par le ministère de l'Éducation

## Acceptation du budget de la Régionale



JEAN THIBEAU DONNE ICI LE SIGNAL de départ à France Provencher, de Warwick, qui s'entraîne en vue des compétitions d'été qui se dérouleront en France

(Photo Le Nouvelliste) et à Halifax. L'entraînement de France se fait trois fois par semaine, sur la piste du Collège de Victoriaville.

### Avec l'Association d'athlétisme amateur France Provencher prendra part à des compétitions à Halifax et en France

VICTORIANVILLE (R.N.) — Mlle France Provencher, 18 ans, fille de M. et Mme Clément Provencher de Warwick, a été sélectionnée par l'Association d'athlétisme amateur du Québec, pour représenter la région des Bois-Francs aux compétitions d'athlétisme qui se dérouleront en Provence, en France, prochainement. Elle représentera aussi la province de Québec, aux Jeux d'été canadiens qui seront tenus à Halifax en août.

Mlle Provencher, reconnue comme la meilleure athlète pour la course à pied dans la province de Québec, chez les juniors, a un temps de 12.1 secondes pour le cent mètres, et un temps de 26.3 pour le 200 mètres, soit les temps les plus rapides. Elle a déjà remporté plusieurs succès dans les compétitions de la région.

L'équipe du Québec, dont fait partie Mlle Provencher, se compose de 42 jeunes athlètes, tant garçons que filles qui représenteront la Belle Province en Provence. L'an dernier, un groupe de jeunes athlètes de Provence s'était rendu dans la province

VICTORIANVILLE (R.N.) — Le ministère de l'Éducation du Québec vient d'informer la commission scolaire régionale des Bois-Francs que son budget, au montant de \$7,073,155, était accepté. Ce budget est celui de l'année fiscale 1968-69, qui vient de se terminer.

C'est ce qui ressort de la

dernière assemblée de la commission scolaire Régionale, qui a été tenue cette semaine.

#### Démission

M. Jean Marcotte, commissaire d'école de Warwick qui avait récemment remis sa démission comme conseiller scolaire et comme délégué à la régionale

des Bois-Francs, a été remplacé à ce poste par M. Jean-Marie Smith, qui est également président de la commission scolaire de Warwick.

#### Engagement

Environ 95 pour cent du personnel enseignant de la commission scolaire Régionale est présentement embauché. Le personnel en-

seignant de cette commission scolaire se compose de 360 personnes. Les démissions n'ont pas été plus nombreuses cette année que pour les années précédentes. Seulement une quarantaine de professeurs ont remis leur démission, ce qui est normal chez un organisme qui embauche près de 400 professeurs.

#### Achats de volumes

La commission scolaire régionale des Bois-Francs a presque complété l'achat des manuels d'enseignement dont le remplacement était devenu nécessaire. Sur toute la quantité de volumes dont se servent les élèves durant une année scolaire, environ 90 pour cent de ces volumes sont achetés et livrés.

#### Transport d'écoliers

Les responsables du transport des écoliers à la commission scolaire régionale ont terminé le plan des circuits pour la prochaine année scolaire. Il ne reste plus que la sanction du ministère de l'Éducation à recevoir sur cette programmation de transport, pour que la commission scolaire lance ses appels d'offres et accepte les soumissions.

Le ministère de l'Éducation a établi certaines normes cette année pour le transport des écoliers, et les commissions scolaires doivent respecter et faire respecter ces normes.

Une solution au problème de locaux à la Régionale

## Des classes dans des maisons

VICTORIANVILLE (R.N.) — La commission scolaire régionale des Bois-Francs a trouvé une solution au problème de locaux qui existait pour la prochaine année scolaire. A une récente assemblée, les commissaires ont décidé de faire la location temporaire de quelques maisons

à logements où des classes seront installées en attendant la construction d'édifices plus appropriés.

Dans la municipalité scolaire de Princeville, la commission scolaire Régionale a fait la location d'une maison à appartements, où dix classes seront aménagées pour le mois de sep-

tembre. Tandis qu'à Warwick, c'est le nouvel édifice Beaudet qui servira de locaux temporaires où le nombre de classes sera de 12.

A Victoriaville, la commission scolaire disposera encore de certains locaux au Collège, et l'édifice de la rue Octave, qui servait pour l'éducation des adultes, servira pour les élèves

du secondaire durant le jour, et les adultes recevront leurs cours le soir. L'école du meuble et du bois-œuvre servira encore cette année à la commission scolaire Régionale qui y donnera certains cours.

C'est un total de 24 locaux dont se servira la commission scolaire régionale pour l'éducation des jeunes en dehors des écoles régulières.

Période d'entraînement

## Une dizaine de cadets se rendent suivre des cours dans deux camps

VICTORIANVILLE (R.N.) — Une dizaine de cadets du corps de cadets 2728 de l'Armée canadienne de Victoriaville sont partis hier avant-midi par autobus pour une période d'entraînement au camp de Valcartier, près de Québec, et au camp de Vernon en Colombie Canadienne.

Les cadets François Dumont, Réjean Poirier et Benoit Langlois feront un stage de six semaines en Colombie-Canadienne, pour un cours de cadet chef de six semaines.

Les cadets Daniel Plante, François Ling, Marcel Pépin, Pierre Kirouack, Claude Ouellette et Denis Drouin suivront un cours de cadet chef au camp militaire de Valcartier durant une période de six semaines également.

Le cadet Jean-Claude Patry, pour sa part, suivra un cours de six semaines au camp de Valcartier, pour devenir chef instructeur.

Le 26 juillet, neuf autres cadets de l'Armée canadienne de Victoriaville partiront pour un cours de deux semaines au camp de Valcartier.

Tous ces cadets sont membres du corps de Victoriaville depuis deux à trois ans.

Chaque cadet reçoit une somme de \$100 de l'Armée canadienne et les dépenses de transport sont payées par l'organisation des camps d'été pour les cadets.

Présentement, deux instructeurs civils suivent des cours d'officier à la Citadelle de Québec. Ce sont les instructeurs Alain Jutras et André Verville de Victoriaville.

## Le programme des loisirs rencontre la faveur des jeunes et des adolescents

VICTORIANVILLE (R.N.) — La première semaine d'activités dans les terrains de jeux de la ville de Victoriaville aura prouvé que le programme établi par le service des loisirs municipal a rencontré la faveur des jeunes et des adolescents, car avec seulement trois jours d'activités, près de 5,000 jeunes se sont rendus participer aux différents jeux et disciplines des terrains de jeux.

Aux activités culturelles, les "astéroïdes", du responsable Bertrand Blanchette, ont accueilli plus de 729 jeunes aux arts plastiques, au folklore et au piano et chant.

Du côté sportif, les "étoiles" du responsable Réjean Pauzé, ont rencontré plus de 892 jeunes

pour le football, le tennis, l'athlétisme, la balle molle et le soccer. De plus, des cédules complètes dans chacun des sports d'équipe furent préparées afin de faire participer les jeunes dans des ligues bien organisées.

Les activités spéciales de l'après-midi se sont avérées très populaires puisque 621 jeunes se sont rendus au Collège et plus de 425 au feu de camp organisé par le club des Ados sur "terre des jeunes", à l'occasion de l'ouverture.

Au club Atômes et galaxie, l'enthousiasme n'a jamais été aussi grand en trois jours: 790 adolescents aux activités, dont la boîte à chansons qui fut un grand succès.

Cette semaine, dû au fait que

ce sont les vacances des usines, le service des loisirs en profitera pour organiser des activités spéciales pour ceux qui restent en ville. C'est ainsi qu'hier plus de 700 jeunes se sont rendus en pique-nique au lac Louise, grâce à la générosité de M. Jos Lari-viere, qui recevait tous ces jeunes gratuitement.

Un film sera également présenté cette semaine au théâtre Laurier et qui aura pour titre "les premiers hommes sur la lune". Il y aura un grand jeu sur la Terre des jeunes, avec récompenses ainsi qu'une compétition athlétique au Collège, avec peut-être la participation de joueurs de hockey des Canadiens de Montréal, dont Jean Béliveau.

## Franc... Parler

VICTORIANVILLE (R.N.) — Les bureaux de la commission scolaire régionale des Bois-Francs seront fermés, à compter de vendredi le 11 juillet jusqu'au 28 juillet.

Cependant, un bureau avec une personne sera ouvert pour les élèves qui ont des reprises d'examens à faire. C'est à ce bureau que les élèves devront s'inscrire.

Des représentants de la Société d'Habitation du Québec viendront rencontrer les gens de Victoriaville, à l'hôtel de ville, lundi le 14 juillet. Cette visite des officiers de la Société d'habitation est faite dans le cadre du programme de la rénovation urbaine. Toutes les personnes qui ont des revendications à faire sont invitées à venir rencontrer ces représentants, qui leur donneront les renseignements nécessaires. Ce projet de rénovation urbaine est échelonné sur une période de vingt ans.

Le para-club Val-Bar de Victoriaville, qui a demandé récemment son incorporation municipale, se compose des personnes suivantes: Yvon Lanteigne et André Bergeron de Victoriaville, Denis Desjardins, Diane Latendresse, Jean-Louis Campeau, Marcel Tremblay, Paul Poirier et Michel Vanasse de Montréal. Dès que le club aura reçu son incorporation, des activités seront annoncées.

Roger Levasseur, journaliste du Nouvelliste à Victoriaville, est présentement en vacances, et il se dirige actuellement vers les Iles Saint-Pierre et Miquelon. Il semble être favorisé par un beau temps depuis son départ. Il est à souhaiter que le ciel de la possession française lui sera aussi favorable.

Le juge Yvon Sirois de Québec, a annoncé qu'il siègera encore l'an prochain à la cour des Sessions de la paix du District d'Arthabaska. Plusieurs causes sont encore au rôle, et les séances de l'automne seront assez chargées. Le prochain terme des Sessions de la Paix aura lieu le 22 septembre, mais quelques causes seront entendues dès le commencement de ce mois.

Un avis de motion a été présenté à la dernière séance du Conseil municipal de Victoriaville, pour qu'un amendement soit apporté par résolution au règlement d'ouverture des magasins le jeudi soir. Cette résolution rendra conforme certains articles du règlement, qui établit les heures de fermeture et d'ouverture des magasins.

## Un poteau reçoit une auto

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Un gros poteau supportant les fils des réseaux électriques et téléphonique a été rasé par un automobiliste à Princeville. L'accident a eu lieu sur la rue St-Jean-Baptiste-Sud, près du salon de barbier Bechard. Le jeune conducteur qui était au volant de la voiture a été rudement secoué mais ses blessures sont sans gravité. Quant à l'automobile, elle a subi des dommages estimés à plusieurs centaines de dollars.

Au titre de Reine de l'expo

## La duchesse de Princeville inaugure sa campagne

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Mlle Huguette Pelletier a inauguré sa campagne comme duchesse de Princeville et candidate au titre de Reine de l'Expo régionale de Victoriaville. Une courte cérémonie a eu lieu à l'hôtel de ville de Princeville pour marquer l'inauguration de cette campagne en faveur de Mlle Pelletier. La duchesse locale a été présentée aux membres du conseil municipal par M. André Flamand, agronome propagandiste et classificateur pour le ministère fédéral de l'Agriculture. Son Hon. le maire Roger Bilodeau a souhaité bonne chance à la duchesse de Princeville en lui achetant le premier billet de participation, geste qui a été imité par les conseillers.

La tâche de Mlle Huguette Pelletier comme duchesse de Princeville et candidate au titre de Reine de l'Expo régionale de Victoriaville, est de faire connaître à la population les activités de cette exposition. Mlle Pelletier profite de ses rencontres avec le public pour distribuer des billets de participation à cette manifestation, billets qui donnent droit à l'entrée sur les terrains durant la période de l'exposition.

La duchesse de Princeville est la fille de M. et Mme Almanzor Pelletier. Elle a fait ses études supérieures à l'Institut familial de St-Jacques de Montcalm puis à Québec. Mlle Huguette Pelletier est maintenant professeur spécialisée en arts culinaires et est à l'emploi de la Commission scolaire régionale des Bois-Francs. Dans ses cours, Mlle Pelletier emploie une méthode qui lui est personnelle pour intéresser l'élément féminin de façon particulière aux arts culinaires. Ses propres réalisations en arts culinaires sont de véritables chefs d'oeuvre de "cordon bleu", se plaisent à dire ceux qui ont eu l'avantage d'y goûter.



(Photo Le Nouvelliste)

## Les jeunes filles en premier... à pied

MÊME AVEC UN CHEVAL A SA MESURE, l'enfant profite de ses vacances pour apprendre à mieux aimer les bêtes. Il est chanceux de demeurer en campagne, les

jours sont tellement bien remplis pour lui. Le temps, qui passe si vite, donnera quand même à la petite soeur, l'occasion de faire son tour sur le poney.

## Un adolescent avoue avoir dérobé la somme de \$65 à sa mère, une veuve

TROIS-RIVIERES (CH) — "Père et mère tu honoreras afin de vivre longuement." Jean-Guy Bélaie, un adolescent du Cap-de-la-Madeleine, ne dépassera sans doute pas le cap de ses 25 ans, s'il persiste dans la voie où il s'est engagé depuis

plusieurs années. Il est devenu le souffre-douleur de sa mère et de sa sœur si bien qu'il a dû faire un stage au Mont St-Antoine, institution de redressement qu'il a quitté en décembre dernier.

Revenu au bercail, sa conduite des dernières années ne s'est pas améliorée et l'adolescent a continué à tomber sur les nerfs de sa mère et de sa sœur à cause de ses agissements irréguliers. Va pour ces troubles, mais il a laissé s'échapper la goutte d'eau qui devait faire déborder le récipient. Sa mère est veuve et n'offre aucun point de parenté avec Crésus.

Mais le jeune accusé n'a même pas hésité à voler la somme de \$65 à sa maman qui au comble de découragement a porté plainte à la Sûreté municipale du Cap-de-la-Madeleine.

Le juge Maurice Langlois a longuement hésité devant le cas qui lui était présenté, hier matin, aux Sessions de la Paix. Il s'agissait d'un adolescent privé depuis longtemps d'un père et le président du tribunal devait sans doute se demander si la réhabilitation ou le redressement est encore possible.

Après plus d'une minute de réflexion qui a suivi l'avoué de culpabilité de l'adolescent, le juge Langlois a décidé de reporter la sentence au 16 juillet.

### 2,500 personnes assistent à des funérailles

QUEBEC (PC) — Environ 2,500 curieux, dont près de 200 notables, ont assisté mercredi matin, aux obsèques du président des "Hell's Hound" de Québec, André "Pat" Lachance, 24 ans, qui a péri en fin de semaine dernière dans un accident de motocyclette.

Avec le "poster" qui représentait le jeune Lachance sur sa moto, les 42 membres des "Hell's Hound" ont porté le cercueil du défunt, ont assisté religieusement et émus au service funèbre chanté en l'église Saint-Joseph, dans le quartier Saint-Sauveur, à Québec.

En dépit du fait que les motards ne sont pas réputés de cœur tendre, plusieurs membres du groupe ont essuyé des larmes au cours de la cérémonie.

Durant le service funèbre, un des motards s'est tenu devant la tombe les bras en croix, cependant que d'autres étaient montés jusque dans le chœur de l'église.



TEL EST LE SIGLE conçu par M. Richard Normandin pour représenter le mouvement des Caisses d'Épargne et d'Entraide Économique du Québec. La fleur de lys stylisée rappelle que le mouvement est du Québec.

## Un sigle soumis par M. Richard Normandin choisi à l'unanimité

TROIS-RIVIERES (J.P.B.) — Un sigle soumis par M. Richard Normandin de Trois-Rivières, au concours lancé par le Conseil d'Administration du mouvement des Caisses d'Épargne et d'Entraide Économique du Québec a été choisi.

C'est à l'unanimité que M. Normandin a vu son dessin être choisi par ledit conseil. A ce concours lancé au printemps à travers toute la province, plus de deux cents modèles sont parvenus.

M. Richard Normandin qui est dans le dessin depuis environ dix ans, a vu une autre de ses réalisations bien accueillie. On se rappellera qu'il est le créateur des sigles de nombreuses compagnies, entre autres de la compagnie d'assurances l'Industrielle, de la Protection des Forêts du Saint-Maurice et de l'Association de Réhabilitation Sociale de Montréal.

Présentement, il travaille en coopération avec messieurs Leclerc et Pinheiro de notre cité. Il a de plus suivi un cours de cinq ans à l'École des Beaux-Arts de Montréal. Il a pratiqué huit ans à Shawinigan avant de venir se joindre à ses deux collègues.

Les significations du sigle Les deux (e) qui se trouvent au centre du sigle sont adossés à une barre verticale pour styliser une fleur de lys. Ceci identifie la province de Québec et la solidarité. Ces deux (e) sont à l'intérieur d'un cercle non fermé rappelant le C de caisses. De plus, l'ouverture symbolise la possibilité à toute personne de devenir membre en déposant une partie de ses économies. Les deux (e) sont là pour rappeler les termes Entraide et Économie contenus dans le nom du mouvement.

### Plusieurs personnes de la région ont des chances

Plusieurs personnes de notre région ont été choisies pour participer au tirage de la taxe volontaire du maire Drapeau qui aura lieu dans quelques jours.

Voici les noms de ces personnes chanceuses: M. Jacques Beaulieu 1915 Cardinal Léger App. 2, Tracy, P.Q. M. Julien Bergeron 3995 Place-de-Main Trois-Rivières, P.Q. M. François Bescond 70 R.R. 1, Verchères, P.Q. Mme Armand Désilets, 128 rue des Cèdres, Shawinigan. Mme Lucie Goyer, 259 rue Moisan, Drummondville. M. Etienne Lemay, 1411 rue Laviolette, Trois-Rivières. Mme Gertrude Lepage 426, 5ième Rue, App. 1, Shawinigan. M. Jacques Pagé, 5840 chemin Saint-Roch, Tracy. Suzanne Savard, 138 Saint-Alphonse, Cap-de-la-Madeleine.

### Nouveau poste créé à la Commission scolaire

## M. L.-P. Ferron surintendant des concierges

TROIS-RIVIERES (J.M.B.) — M. Léo-Paul Ferron (Jos), avantageusement connu dans la

région, surtout dans le domaine sportif puisqu'il était l'instructeur des anciens Reds de Trois-Rivières, vient d'être choisi au nouveau poste de surintendant des concierges à la Commission scolaire.

Ce nouveau poste qui vient d'être créé à la Commission scolaire demandera surtout les qualités de meneur d'hommes. Il incombera aussi à M. Ferron l'interprétation de la convention collective des concierges.

L'engagement qui a été résolu à la dernière assemblée de la Commission scolaire, est pour une période d'essai de trois mois.

En tout, 22 candidats ont offert leurs services pour ce poste. Sept d'entre eux venant de l'extérieur de la ville, leur demande a aussitôt été rejetée. Les autres postulants, dont sept étaient déjà au service de la Commission scolaire comme concierges, ont eu à passer des examens écrits ainsi qu'une entrevue avec les commissaires et les officiers supérieurs.



M. Léo-Paul Ferron

### En cour municipale

## Une femme comparait en pyjama

TROIS-RIVIERES (G.P.) — Une femme a comparu en pyjama, hier matin, en Cour municipale. Le juge Jules Provencher, qui est habitué à ce genre de prévenances, n'a même pas sourcillé en la voyant entrer.

La dame, qui éprouvait quelques difficultés à garder ses yeux ouverts, était accusée d'avoir nuit au travail d'un policier dans l'exercice de ses fonctions. C'est vers trois heures du matin, mercredi, que la police l'a appréhendé alors qu'elle déambulait sur la rue Des Forges dans la tenue décrite plus haut.

La promeneuse nocturne fit remarquer à la Cour que sa tenue n'était pas indécente puisqu'elle n'était ni en bikini ni en "baby-doll".

Quant on lui a demandé si elle était en état d'ébriété au moment de son arrestation, elle répondit qu'elle n'avait pas l'air d'une bouteille. A preuve que l'habit ne fait pas le moine. On la renvoya chez elle en lui recommandant à l'avenir d'éviter ce genre de situation, sans doute à cause des dangers de grippe!

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC

CORPORATION MUNICIPALE NOTRE-DAME DU MONT CARMEL RÔLE D'ÉVALUATION 1969

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le rôle d'évaluation pour l'année 1969 est maintenant achevé et déposé au bureau du secrétaire-trésorier. Les contribuables sont priés de bien vouloir se rendre au bureau avant l'expiration des trente (30) jours qui suivront celui du dépôt.

Lundi, mardi, mercredi, 28-29-30 juillet sont les jours déterminés par le conseil pour prendre connaissance du rôle publiquement.

Par Ordre: (signé) Jean Normandin Sec.-Trésorier.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC.

CORPORATION MUNICIPALE NOTRE-DAME DU MONT CARMEL

AVIS DE MOTION pour règlement d'emprunt.

AVIS PUBLIC: Soyez informés qu'une séance publique sera tenue à la Salle du Couvent de Mont Carmel concernant le projet d'un emprunt pour la construction d'un aqueduc.

Assemblée publique jeudi le 24 juillet 1969. 8h P.M. à 10h P.M.

Par Ordre: (signé) Jean Normandin, Secrétaire-Trésorier.

**DINER D'HOMMES D'AFFAIRES**  
servi tous les jours de midi à 3 h.

**REPAS COMPLET \$1.75**

**POULET RÔTI COCOTTE**

**Le Roussillon**  
en haut du Blue Bird  
331, DES FORGES

**LE ROI** manufacturier des **HABITS ENR.**

Des prix qui font trembler **LA COMPÉTITION**

**1000 HABITS**

Vénitien ..... \$49.00  
Tergal ..... \$59.00  
Astral ..... \$69.00

Vestons Sport - Pantalons - Souliers, etc...

**UN SEUL MAGASIN A TROIS-RIVIERES**  
1054, CHAMPFLOUR (face à la gare)  
Tél.: 375-9741  
FACILE A TROUVER  
L'HOMME EN NOIR ET BLANC EST À LA PORTE

**ATTENTION ATTENTION**  
Aux Commis Voyageurs et Touristes  
Prix spéciaux de \$6.00 et plus

**MOTEL LION D'OR**  
Victoriaville  
Nouvelle Administration  
C. SAMSON, PROP.

30 unités de motels: téléphone et douches. Salle à manger. Bar. Grill, spectacles de tout genre. Danseuses à Go-Go. Salle pour réceptions de tout genre. Bar ouvert le dimanche.

**Allons-y Alonzo, voir les spéciaux!**

**TRUTONE C-I-L \$240**  
No 700 - Pinte seulement - Rég. \$3.95

**CILUX C-I-L** Blanc extérieur - Rég. 18.95 \$6.75 gal.

**C-I-L** Gris à plancher - Rég. \$7.95 \$4.95 gal.

**C-I-L** Semi-lustré blanc - Rég. \$7.95 \$4.95 gal.

**MARTIN BERGERON & FILS enr.**  
LE PLUS DYNAMIQUE MARCHAND DE LA RÉGION  
221 DES CHENAUX CAP DE LA MADELEINE 376-6152  
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9 h.

**SALLE À MANGER**  
PLACE ROYALE  
15e ETAGE

Vous êtes en visite à Trois-Rivières...

**Assurance Auto générale**  
Ouvert de 9 heures à m. à 9 heures p.m.  
AUCUN CAS REFUSÉ  
Permis suspendus. Jeunes ou vieux.  
Bons ou mauvais dossiers  
V.2C - V.30C - R.15 immédiatement.

ou  
375-4749 ou 375-4740

Profitez de notre grande

**VENTE MAINTENANT**

**Diamond Inc.**

*Ameublement de chambre "Andrew Malcolm"*

**Style Espagnol**

REG.: \$595.00  
SPÉCIAL

**\$395.00**

3 mcx

- BUREAU TRIPLE 66"
- MIROIR 43" x 29"
- COMMODE 39" x 20"
- LIT 4/6

Tiroirs à l'épreuve de la poussière, bois fini pécan, apparence luxueuse, Malcolm et Beaudoin, c'est ce qu'il y a de mieux.

**J.M. Beaudoin & CIE LTR**

676, Champflour, Trois-Rivières 378-5471

**Chez Beaudoin, ce n'est pas plus cher qu'ailleurs et le service est deux fois meilleur.**



(Téléphoto PC)

TROIS AUTRES BOMBES ONT explosé tard mardi soir et mercredi matin dans la région de Québec. On se souviendra qu'au début de la semaine, la région métropolitaine était secouée par l'explosion de cinq bombes. Ces trois dernières explosions ont causé pour plusieurs milliers de dollars de dommages. Une automobile, propriété de M. Paul Raymond, un employé de garage actuellement en grève, a été complètement démolie.

## Sanction royale du bill sur les langues officielles

• La loi entrera en vigueur 60 jours après la sanction

OTTAWA (PC)—M. Wishart Spence, juge de la Cour suprême du Canada, agissant en nom et lieu du gouverneur-général Roland Michener, a donné, mercredi, au Sénat, la sanction royale au projet de loi sur les langues officielles. Un article de cette loi stipule que celle-ci entre en vigueur 60 jours après la sanction royale, ce qui, dans ce cas, veut dire le 7 septembre prochain. Plus tôt dans la journée, le Sénat avait, à son tour, approuvé le bill, que les Communes avaient voté à l'unanimité, lundi.

Les deux langues dans les régions qui seront désignées comme bilingues. Le sénateur Jacques Flynn, leader de l'opposition dans la Chambre haute, a apporté, lors du débat en troisième lecture, son soutien au bill qu'il considère comme une mesure importante. M. Flynn, PC—Québec, a déclaré qu'il était important d'indiquer clairement que ce bill n'empiète sur aucun des droits des Canadiens dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français. Le sénateur Arthur Roebuck, L—Ontario, est persuadé que cette législation permettra de servir les minorités française et anglaise du Canada, et d'assurer, partout où les conditions locales le permettent, les mêmes services à d'autres groupes linguistiques, créant ainsi

une forme élargie de canadiannisme et renforçant l'unité du pays. En effet, estime le sénateur Roebuck, aussitôt que l'on aura instauré une administration susceptible de servir dans leur langue maternelle les minorités anglaise et française du Canada, d'autres groupes linguistiques s'en prévaudront pour demander le même traitement.

JOLIETTE (PC)—Le chef du parti libéral du Québec, M. Jean Lesage, a été mis au défi de mettre son poste en jeu dans un congrès de leadership par les membres de l'Association libérale du comté de Joliette. Environ 200 membres de cette association se sont rendus à la résidence du Dr Robert Quenneville, hier soir, et ils ont demandé à ce dernier de se porter candidat officiel du parti libéral dans cette circonscription lors de la prochaine élection générale. Le médecin âgé de 48 ans a répondu qu'il n'accepterait l'in-

## Les libéraux de Joliette défient Jean Lesage de mettre son poste en jeu

Et pourtant, le problème ne consiste pas à obtenir un échantillon du sol lunaire, disent les experts. Encore faut-il que les Russes disposent de fusées suffisamment puissantes pour assurer le retour de l'engin sur terre. Et cela, les Russes ne l'ont pas encore.

Il n'en demeure pas moins que pour une question de prestige, les Russes pourraient avoir mis au point une fusée suffisamment puissante, mais non encore expérimentée et qu'ils seraient susceptibles de s'en servir maintenant. On fait remarquer l'attitude quelque peu curieuse adoptée par les Russes à l'égard du projet américain de débarquement sur la lune. Ils en minimisent l'importance et semblent dire, comme le renard de la fable, "les raisins sont trop verts".



Dr. Robert Quenneville

Je désire simplement voir le mandat de M. Lesage être soit confirmé, soit retiré, au cours d'une convention ouverte, démocratique dans l'intérêt de l'unité et de la solidarité du parti", a dit le Dr Quenneville au cours d'une interview.

# Bellemare condamne la lâcheté des terroristes anonymes

• Pepin et Laberge dénoncent ces actes de violence

par André Bellemare

MONTREAL (PC) — Le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre du Québec et premier ministre intérimaire, M. Maurice Bellemare, a condamné "la lâcheté des terroristes anonymes" reliés au conflit ouvrier de l'industrie de la construction.

Dans un communiqué émis hier après-midi et coiffé du titre "le ministre du Travail ne réagit pas à la cadence des bombes", M. Bellemare a également fustigé "les personnes qui, par leurs déclarations verbales, les incitent et les encouragent".

Selon lui, "ces personnes font preuve, par là, d'une plus grande lâcheté encore, elle, qui étalent au grand jour une fanfaronnade criminelle pour essayer de cacher un triste déséquilibre mental". On se rappelle que le président du conseil central de la confédération des syndicats nationaux de Montréal, M. Michel Chartrand, avait déclaré, à la suite de l'attentat à la bombe contre cinq édifices de compagnies de construction de la métropole, lundi dernier, que "quatre des cinq compagnies ont bien mérité ce qui leur arrive".

Le terrorisme s'est transporté dans la région de Québec, mardi, alors que trois bombes ont explosé à Cap-Rouge, Sainte-Foy et Québec.

Ces actes de violence étaient également liés à la grève des ouvriers de la construction. Les présidents des deux grandes centrales syndicales impliquées dans le conflit, MM. Marcel Pepin de la CSN, et Louis Laberge, de la fédération des travailleurs du Québec, ont aussi dénoncé la violence des derniers jours.

Le terrorisme s'est transporté dans la région de Québec, mardi, alors que trois bombes ont explosé à Cap-Rouge, Sainte-Foy et Québec. Ces actes de violence étaient également liés à la grève des ouvriers de la construction. Les présidents des deux grandes centrales syndicales impliquées dans le conflit, MM. Marcel Pepin de la CSN, et Louis Laberge, de la fédération des travailleurs du Québec, ont aussi dénoncé la violence des derniers jours.

"Actes futiles"

A l'instar des leaders syndicaux, le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre a soutenu que le recours au terrorisme contribue davantage à retarder qu'à hâter un règlement du conflit.

M. Bellemare a ajouté que ces actes de violence sont futiles "parce que le rapprochement des parties patronales et syndicales ne pourra jamais être le résultat de la violence, bien au contraire. Le terrorisme ne peut que dresser les parties les unes contre les autres et conduire irrémédiablement à éloigner un règlement que toutes les parties souhaitent".

Par ailleurs, le premier ministre intérimaire du Québec a signifié que l'éclatement des bombes retarde les consultations qu'il a amorcées avec chacune des parties, mercredi de la semaine dernière. M. Bellemare a dit que ces consultations en vue de trouver une solution aux problèmes durent presque sans interruption depuis mercredi, 2 juillet.

"C'est dire que le terrorisme, a poursuivi M. Bellemare, n'a ni incité ni stimulé le ministre du Travail à entreprendre et continuer ces consultations. "Contrairement à ce que peut rechercher le terrorisme, les discussions peuvent facilement se ralentir, les parties se dur-

seront et de confiance en écartant résolument toute ombre de violence dans l'industrie de la construction".

Une douzaine de milliers d'ouvriers de la construction des régions de Québec, Rimouski, Saint-Jean et Granby ont quitté

les chantiers de construction pour forcer les entrepreneurs à donner suite à leurs revendications. La grève dure depuis la dixième semaine de mai à Québec et Rimouski, et depuis le début de juin à Granby et Saint-Jean.

Huit attentats à la bombe en moins de trois jours

## Trois bombes secouent la région de Québec

• Plusieurs milliers de dollars de dommages

QUEBEC (PC) — Trois bombes ont fait explosion, tard mardi soir et tôt hier matin, dans la région de Québec, causant pour plusieurs milliers de dollars de dommages. On ne signale aucun blessé.

Ces nouveaux attentats, les sixième, septième et huitième à être perpétrés dans cette région depuis juin dernier, seraient reliés, selon la police, à la grève de la construction qui sévit depuis le 12 mai dernier.

On sait que ce conflit, qui touche quelque 6,000 travailleurs de la région de Québec, a été, à plusieurs occasions, ponctué d'actes de violence.

Le premier des trois engins, qui a éclaté peu avant minuit mardi, a complètement démolie une automobile en stationnement, dans la municipalité de Cap-Rouge, en banlieue de la Capitale.

La détonation qui a été entendue à près d'un mille de l'endroit, a fait voler en éclats les vitres de plusieurs maisons.

Le propriétaire du véhicule, M. Paul Raymond, un employé de garage, actuellement en grève, s'explique mal pourquoi on s'est attaqué à lui.

Deuxième bombe

La deuxième bombe a explosé vers 1h.50, hier matin, au sous-sol d'un immeuble de six logements en construction à l'angle de la 4e avenue et de la 26e rue à Québec. On estime les dégâts matériels à \$10,000.

Le propriétaire de cet édifice M. Sylvio Roy, président de l'Association des entrepreneurs indépendants de la région de Québec, en est à son deuxième attentat du genre.

Dans la nuit du 20 au 21 juin dernier, une bombe artisanale avait fait explosion aux entrepôts et bureaux de son entreprise de Ville de Vanier, causant des dommages évalués à \$40,000.

Troisième attentat

Enfin, la Sûreté du Québec a rapporté mercredi matin que l'explosion d'une troisième bombe, composée de plusieurs bâtons de dynamite, avait lourdement endommagé, la nuit précédente, un bélier mécanique stationné sur les chantiers de construction du nouveau pont de Québec.

Les enquêteurs de la SQ poursuivent leur enquête.

A la dernière heure, une opération d'éclat autour de la lune

## Les Russes tenteraient de damer le pion aux Américains

MOSCOU (Reuter)—Beaucoup de personnes à Moscou croient encore que les Russes vont entreprendre, à la dernière heure, une opération d'éclat autour de la lune, pour damer le pion aux Américains qui doivent y débarquer le 20 juillet.

Selon la dernière rumeur en date, c'est aujourd'hui, jeudi, la date limite à laquelle les Russes peuvent, s'ils en ont les moyens, faire leur ultime tentative, sans risquer une interférence avec l'expérience américaine. Des communistes étrangers et certaines sources soviétiques affirment avoir entendu que les responsables soviétiques des expériences spatiales espèrent lancer un véhicule — baptisé Zond VII — qui rapporterait des échantillons du sol lunaire.

On rappelle à ce propos, qu'au début de l'année le cosmonaute russe, Alexei Leonov avait dit à des journalistes japonais qu'un échantillon du sol lunaire serait exposé à l'exposition internationale de Tokyo, en 1970. Il n'a pas précisé comment cet échantillon serait obtenu, mais il s'est contenté de dire qu'un engin sans pilote pourrait le ramener à terre.

Et pourtant, le problème ne consiste pas à obtenir un échantillon du sol lunaire, disent les experts. Encore faut-il que les Russes disposent de fusées suffisamment puissantes pour assurer le retour de l'engin sur terre. Et cela, les Russes ne l'ont pas encore.

Il n'en demeure pas moins que pour une question de prestige, les Russes pourraient avoir mis au point une fusée suffisamment puissante, mais non encore expérimentée et qu'ils seraient susceptibles de s'en servir maintenant. On fait remarquer l'attitude quelque peu curieuse adoptée par les Russes à l'égard du projet américain de débarquement sur la lune. Ils en minimisent l'importance et semblent dire, comme le renard de la fable, "les raisins sont trop verts".

## SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

- Bandes illustrées ..... 27
- Bourses ..... 24
- Classées ..... 25 - 26 - 27
- Convocations ..... 25
- Mots croisés ..... 27
- Radio-T. V. Cinéma ..... 9
- Sports 17-18-19-20-22-23
- Jeux féminines 12 - 13

## LE SOURIRE DU PETIT DEJEUNER

Une femme à un manifestant qui brandit un pancarte où est inscrit le mot: "PAIX": "C'est comme ça que les guerres commencent!"



## Les patients de l'hôpital Ste-Marie n'ont pas été incommodés par la journée d'étude des 440 employés de l'institution

TROIS-RIVIERES (B.C.) — Les patients de l'hôpital Ste-Marie n'ont pas été touchés de façon sérieuse par une journée d'étude déclenchée hier par les infirmiers, les infirmières-auxiliaires et les employés généraux; mais les autorités médicales ont dû prendre certaines mesures dans le but de parer à l'insuffisance du personnel.

Le docteur André Pothier, directeur médical de l'institution, a précisé que les interventions chirurgicales mineures ont été retardées et l'hôpital n'acceptait à la salle d'urgence que les

personnes gravement malades et l'on fut très sévère sur ce point.

Un plus grand nombre d'infirmières ont été appelées au travail afin de fournir les services essentiels aux patients, même si les syndiqués avaient maintenu une équipe d'employés non-professionnels à la disposition de l'hôpital.

Le docteur Pothier a reconnu que cette journée d'étude avait causé de nombreux problèmes car les autorités de l'hôpital Ste-Marie n'avaient aucunement prévu cet arrêt de travail de 24 heures.



(Photo Roland Lemire) VOYEZ CLAIR, C'EST TROP 14 MOIS DE NEGOCIATIONS. "24 heures, ça fait réfléchir", ce sont les principales inscriptions que l'on pouvait lire sur les pancartes que tenaient en mains ces grévistes d'une journée.

## Quatre accidents en quelques heures à La Tuque

LA TUQUE (M.A.) — Quatre accidents de la circulation ont tenu les agents du service de la protection publique de La Tuque en alerte, mardi, en l'espace d'un peu plus de

quatre heures. Vers 11h15, M. Jean Saint-Pierre, du 521, rue Joffre, qui était alors au volant de sa Pontiac 1963, est entré en collision avec un camion de marque International 1956, propriété de Bilodeau et fils. M. Jean-Guy Milot, du 417 Saint-François, était alors au volant du panel. La Pontiac de M. Saint-Pierre a été endommagée pour un montant évalué à une centaine de dollars tandis que le panel de Bilodeau et Fils l'a été pour \$30.

Une heure plus tard, c'est Mlle Michelle Belly, du rang Caron à Saint-Jérôme, au Lac Saint-Jean qui ayant omis de faire son arrêt obligatoire au coin des rues Scott et Saint-Antoine, a heurté la Volkswagen 1969, de M. Yvon Grondin, demeurant au 737, Kitchener. La Rambler 1967 de Mlle Belly a subi des dommages évalués à \$300, tandis que la

voiture de M. Grondin a encouru des pertes approximatives de \$500.

D'autres part, un jeune cycliste de La Tuque, Alain Auger, du 453, Saint-Georges, a subi quelques égratignures après qu'il eut entré en collision avec une voiture conduite par M. Richard Rodrigue de Sainte-Thècle. L'adolescent a été conduit à l'hôpital Saint-Joseph de La Tuque pour recevoir les premiers soins mais il a pu regagner son domicile aussitôt après. L'accident s'est produit à l'intersection des rues Saint-Joseph et Saint-Antoine.

Enfin, vers les 15h30, un camion de marque GMC est entré en collision avec une automobile de marque Plymouth 69, à l'angle des rues Joffre et Saint-Michel. M. Alfred Olschinsky, de La Croche, était au volant du camion tandis que la voiture était conduite par M. Léopold Dupont du 415, rue Joffre. C'est l'agent Raymond Martel, du service de la protection publique de La Tuque, qui a effectué les constatations d'usage pour ces quatre collisions.



Mlle KATHLEEN JOHNSON partira bientôt pour le Mexique où elle ira passer un séjour de deux semaines en compagnie d'autres Guides venant de différents

coins du Canada. Nous la voyons ici, échangeant quelques propos avec le maire Fillon.

Mlle Kathleen Johnson

## Une Guide de La Tuque fera un séjour au Mexique

LA TUQUE (M.A.) — Une jeune fille de La Tuque, Mlle Kathleen Johnson, aura le loisir d'aller faire un séjour de deux semaines au Mexique, à compter du 9 août prochain, alors qu'elle représentera les Guides de la ville de La Tuque. Celles-ci font partie des Guides du Canada, secteur anglais, et elles sont affectées à la division Frontenac, qui comprend le territoire situé entre Westmount à Montréal et La Tuque, ville de la Haute-Mauricie.

Douze filles, au total, représenteront le secteur Frontenac au chalet des Guides du monde,

qui a pour nom le Cabania. Elles seront, au Mexique, 48 filles venant de tous les coins du Canada. Elles passeront la première semaine au chalet "Le Cabania" et utiliseront la deuxième partie de leur séjour à visiter les endroits de leur choix.

Vingt filles avaient d'abord été choisies dans le quartier Frontenac et elles devaient par la suite, passer une interview à Montréal devant les guides-chef-taines. Le nombre a alors été restreint à douze et Mlle Johnson a appris avec joie qu'elle était de celles-là. Elle est la fille de M. et Mme Armand Johnson,

du Carré Quartier, dans le quartier Bel-Air.

Le coût du voyage est défrayé au tiers par les Guides de La Tuque et les parents doivent assurer le reste des dépenses. Les 48 Guides du monde qui seront au chalet "Le Cabania" seront âgées de 14 à 18 ans. Vêtues de leur uniforme spécial, elles pourront communiquer et fraterniser avec des filles qui leur étaient alors inconnues mais qui deviendront, après leur séjour, de grandes amies.

Le mouvement des Guides à La Tuque compte 25 filles, dont huit sont des indiennes. Mme Irby Stewart est leur cheftaine.

## Au grand vent du nord

Le centre-ville de La Tuque sera fermé à la circulation automobile pendant la période du vingt-quatre heures. Cette période s'étendra du samedi, le 19 juillet, à midi, jusqu'à la fermeture du 24 heures. On se souvient que l'an dernier, les rues avaient été fermées à partir du vendredi mais cette année, le conseil municipal a consenti à retarder la fermeture d'une journée après avoir reçu une délégation de marchands de la ville.

Les employés municipaux continuent de faire des travaux d'aménagement à différents endroits de la ville de façon à lui donner un cachet de propreté et d'accueil encore plus invitant. Ils travaillent présentement à remplir les derniers trous causés par les rigueurs de l'hiver et à peindre les passages destinés aux passants, sur les coins de rues achalandées.

Le chansonnier-humoriste Yvon Deschamps sera à La Cayote jeudi soir, et son spectacle sera celui de l'inauguration de la 4e saison de la populaire boîte à chanson. Les dirigeants de La Cayote ont également annoncé que le chansonnier de réputation internationale, Jean-Pierre Ferland, serait à La Tuque à la fin du mois d'août.

**DINER D'HOMMES D'AFFAIRES**  
servi tous les jours de midi à 3 h.

**REPAS COMPLET \$1.75**

**POULET RÔTI COCOTTE**

**Le Roussillon**  
en haut du Blue Bird  
331, DES FORGES

**LE ROI** manufacturier des **HABITS** ENR.

Des prix qui font trembler **LA COMPÉTITION**

**1000 HABITS**

Vénitien ----- \$49.00  
Tergal ----- \$59.00  
Astral ----- \$69.00

Vestons Sport - Pantalons - Souliers, etc...

**UN SEUL MAGASIN À TROIS-RIVIÈRES**  
1054, CHAMPFLOUR (face à la gare)  
Tél.: 375-9741  
FACILE À TROUVER  
L'HOMME EN NOIR ET BLANC EST À LA PORTE

**ATTENTION ATTENTION**  
Aux Comités Voyageurs et Touristes  
Prix spéciaux de \$6.00 et plus

**MOTEL LION D'OR**  
Victoriaville  
Nouvelle Administration  
C. SAMSON, PROP.

30 unités de motels: téléphone et douches. Salle à manger, Bar, Grill, spectacles de tout genre. Danseuses à Go-Go. Salle pour réceptions de tout genre. Bar ouvert le dimanche.

**Allons-y Alonzo, voir les spéciaux!**

**TRUTONE C-I-L \$2.40**  
No 700 - Pinte seulement - Rég. \$3.95

**CILUX C-I-L** Blanc extérieur Rég. \$8.95 **\$6.75 gal.**

**C-I-L** Gris à plancher - Rég. \$7.95 **\$4.95 gal.**

**C-I-L** Semi-lustré blanc - Rég. \$7.95 **\$4.95 gal.**

**MARTIN BERGERON & FILS enr.**  
LE PLUS DYNAMIQUE MARCHAND DE LA RÉGION  
221 DES CHENAUX CAP DE LA MADELEINE **376-6152**  
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9 h.

## Importants forages près de Lac Edouard

**SALLE À MANGER**  
PLACE ROYALE  
15e ETAGE  
Vous êtes en visite à Trois-Rivières.

**Assurance Auto générale**  
Ouvert de 9 heures a.m. à 9 heures p.m.  
AUCUN CAS REFUSÉ  
Permis suspendus.  
Jeunes ou vieux.  
Bon ou mauvais dossiers  
V.2C - V.30C - R.15  
immédiatement.  
OU  
375-4749 ou 375-4740

LAC EDOUARD (M.A.) — D'importants travaux de forage ont été exécutés au cours des deux derniers hivers à environ six milles du Lac Edouard, sur la route qui passe près du Lac Deux-Montagnes. Apparemment, deux trous béants auraient été creusés dont l'un atteindrait les six ou sept cents pieds de profondeur.

C'est une importante compagnie qui aurait fait faire ces travaux de forage dans le but de déterminer exactement quels minerais se trouvent sous le sol. Selon nos informateurs, il y aurait des gisements de cuivre, de fer, de nickel et de zinc. On observe actuellement le plus grand mutisme autour de cette affaire mais il semblerait que si le projet était concrétisé, l'économie de toute la région pourrait s'en porter beaucoup mieux. Les chercheurs auraient laissé entendre qu'ils viendraient parachever leurs travaux de forage dans un avenir plus ou moins rapproché.

Profitez de notre grande

# VENTE

MAINTENANT

*Diamond Inc.*

*Ameublement de chambre "Andrew Malcolm"*

Style Espagnol

REG.: \$595.00  
SPÉCIAL

**\$395.00**

3 mcx

- BUREAU TRIPLE 66"
- MIROIR 43" x 29"
- COMMODE 39" x 20"
- LIT 4/6

Tiroirs à l'épreuve de la poussière, bois fini pécan, apparence luxueuse, Malcolm et Beaudoin, c'est ce qu'il y a de mieux.

**J.N. Beaudoin & CIE LTÉE**

676, Champflour, Trois-Rivières 378-5471

**Chez Beaudoin, ce n'est pas plus cher qu'ailleurs et le service est deux fois meilleur.**



TROIS AUTRES BOMBES ONT explosé tard mardi soir et mercredi matin dans la région de Québec. On se souviendra qu'au début de la semaine, la région métropolitaine était secouée par l'explosion de cinq bombes. Ces

trois dernières explosions ont causé pour plusieurs milliers de dollars de dommages. Une automobile, propriété de M. Paul Raymond, un employé de garage actuellement en grève, a été complètement démolie.

## Bellemare condamne la lâcheté des terroristes anonymes

• Pepin et Laberge dénoncent ces actes de violence

par André Bellemare

MONTREAL (PC) — Le ministre du Travail et de la Main d'oeuvre du Québec et premier ministre intérimaire, M. Maurice Bellemare, a condamné "La lâcheté des terroristes anonymes" reliés au conflit ouvrier de l'industrie de la construction.

Dans un communiqué émis hier après-midi et coiffé du titre "le ministre du Travail ne réagit pas à la cadence des bombes", M. Bellemare a également fustigé "les personnes qui, par leurs déclarations verbales, les incitent et les encouragent".

Selon lui, "ces personnes font preuve, par là, d'une plus grande lâcheté encore, elle, qui étaient au grand jour une fanfaronnade criminelle pour essayer de cacher un triste déséquilibre mental".

On se rappelle que le président du conseil central de la confédération des syndicats nationaux de Montréal, M. Michel Chartrand, avait déclaré, à la suite de l'attentat à la bombe contre cinq édifices de compagnies de construction de la métropole, lundi dernier, que "quatre des cinq compagnies ont bien mérité ce qui leur arrive".

Le terrorisme s'est transporté dans la région de Québec, mardi, alors que trois bombes ont explosé à Cap-Rouge, Sainte-Foy et Québec.

Ces actes de violence étaient également liés à la grève des ouvriers de la construction.

Les présidents des deux grandes centrales syndicales impliquées dans le conflit, MM. Marcel Pepin, de la CSN, et Louis Laberge, de la fédération des travailleurs du Québec, ont aussi dénoncé la violence des derniers jours.

Appel au calme

Ce dernier a lancé un appel à tous les citoyens "afin de contribuer à instaurer un climat de

serénité et de confiance en écartant résolument toute ombre de violence dans l'industrie de la construction".

Une douzaine de milliers d'ouvriers de la construction des régions de Québec, Rimouski, Saint-Jean et Granby ont quitté

les chantiers de construction pour forcer les entrepreneurs à donner suite à leurs revendications.

La grève dure depuis la dixième semaine de mai à Québec et Rimouski, et depuis le début de juin à Granby et St-Jean.

## Sanction royale du bill sur les langues officielles

• La loi entrera en vigueur 60 jours après la sanction

OTTAWA (PC) — M. Wishart Spence, juge de la Cour suprême du Canada, agissant en nom et lieu du gouverneur-général Roland Michener, a donné, mercredi, au Sénat, la sanction royale au projet de loi sur les langues officielles.

Un article de cette loi stipule que celle-ci entre en vigueur 60 jours après la sanction royale, ce qui, dans ce cas, veut dire le 7 septembre prochain.

Plus tôt dans la journée, le Sénat avait, à son tour, approuvé le bill, que les Communes avaient voté à l'unanimité, lundi.

Ainsi donc, le français et l'anglais deviennent les deux langues officielles du Canada. De ce fait, l'administration fédérale et tous les organismes qui en dépendent, ainsi que les sociétés de la Couronne, sont tenus de fournir des services dans

les deux langues dans les régions qui seront désignées comme bilingues.

Le sénateur Jacques Flynn, leader de l'opposition dans la Chambre haute, a apporté, lors du débat en troisième lecture, son soutien au bill qu'il considère comme une mesure importante.

M. Flynn, PC—Québec, a déclaré qu'il était important d'indiquer clairement que ce bill n'empiète sur aucun des droits des Canadiens dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français.

Le sénateur Arthur Roebuck, L—Ontario, est persuadé que cette législation permettra de servir les minorités française et anglaise du Canada, et d'assurer, partout où les conditions locales le permettront, les mêmes services à d'autres groupes linguistiques, créant ainsi

une forme élargie de canadiannisme et renforçant l'unité du pays.

En effet, estime le sénateur Roebuck, aussitôt que l'on aura instauré une administration

susceptible de servir dans leur langue maternelle les minorités anglaise et française du Canada, d'autres groupes linguistiques s'en prévaudront pour demander le même traitement.

## Les libéraux de Joliette défient Jean Lesage de mettre son poste en jeu

JOLIETTE (PC) — Le chef du parti libéral du Québec, M. Jean Lesage, a été mis au défi de mettre son poste en jeu dans un congrès de leadership par les

membres de l'Association libérale du comté de Joliette.

Environ 200 membres de cette association se sont rendus à la résidence du Dr Robert Quenneville, hier soir, et ils ont demandé à ce dernier de se porter candidat officiel du parti libéral dans cette circonscription lors de la prochaine élection générale.

Le médecin âgé de 48 ans a répondu qu'il n'accepterait l'in-



Dr Robert Quenneville

invitation que si une convention de leadership était convoquée.

Il a expliqué, toutefois, que son geste ne signifiait pas qu'il était contre le leadership de M. Lesage.

"Je désire simplement voir le mandat de M. Lesage être soit confirmé, soit retiré, au cours d'une convention ouverte, démocratique dans l'intérêt de l'unité et de la solidarité du parti", a dit le Dr Quenneville au cours d'une interview.

A la dernière heure, une opération d'éclat autour de la lune

## Les Russes tenteraient de damer le pion aux Américains

MOSCOU (Reuter) — Beaucoup de personnes à Moscou croient encore que les Russes vont entreprendre, à la dernière heure, une opération d'éclat autour de la lune, pour damer le pion aux Américains qui doivent y débarquer le 20 juillet.

Depuis trois mois, des sources communistes ne cessent de répéter que l'Union soviétique va tenter d'envoyer sur la lune un navire spatial sans pilote et le ramener sur terre. Des rumeurs qui avaient circulé à ce sujet en mars, puis en juin, se sont avérées fausses, bien que selon certaines sources, les deux tentatives aient échoué sur la rampe de lancement.

Selon la dernière rumeur en date, c'est aujourd'hui, jeudi, la date-limite à laquelle les Russes peuvent, s'ils en ont les moyens, faire leur ultime tentative, avec l'expérience américaine.

Des communistes étrangers et certaines sources soviétiques affirment avoir entendu que les responsables soviétiques des expériences spatiales espèrent lancer un véhicule — baptisé Zond VII\* — qui rapporterait des échantillons du sol lunaire.

On rappelle à ce propos, qu'au début de l'année le cosmonaute russe, Alexei Leonov avait dit à des journalistes japonais qu'un échantillon du sol lunaire serait exposé à l'exposition internationale de Tokyo, en 1970. Il n'a pas précisé comment cet échantillon serait obtenu, mais il s'est contenté de dire qu'un engin sans pilote pourrait le ramener à terre.

Et pourtant, le problème ne consiste pas à obtenir un échantillon du sol lunaire, disent les experts. Encore faut-il que les Russes disposent de fusées suffisamment puissantes pour assurer le retour de l'engin sur terre. Et cela, les Russes ne l'ont pas encore.

Il n'en demeure pas moins que pour une question de prestige, les Russes pourraient avoir mis au point une fusée suffisamment puissante, mais non encore expérimentée et qu'ils seraient susceptibles de s'en servir maintenant.

On fait remarquer l'attitude quelque peu curieuse adoptée par les Russes à l'égard du projet américain de débarquement sur la lune. Ils en minimisent l'importance et semblent dire, comme le renard de la fable, "les raisins sont trop verts".

## Les patients de l'hôpital Ste-Marie n'ont pas été incommodés par la journée d'étude des 440 employés de l'institution

TROIS-RIVIERES (B.C.) — Les patients de l'hôpital Ste-Marie n'ont pas été touchés de façon sérieuse par une journée d'étude déclenchée hier par les infirmiers, les infirmières-auxiliaires et les employés généraux; mais les autorités médicales ont dû prendre certaines mesures dans le but de parer à l'insuffisance du personnel.

Le docteur André Pothier, directeur médical de l'institution, a précisé que les interventions chirurgicales mineures ont été retardées et l'hôpital n'acceptait à la salle d'urgence que les

personnes gravement malades et l'on fut très sévère sur ce point.

Un plus grand nombre d'infirmières ont été appelées au travail afin de fournir les services essentiels aux patients, même si les syndiqués avaient maintenu une équipe d'employés non-professionnels à la disposition de l'hôpital.

Le docteur Pothier a reconnu que cette journée d'étude avait causé de nombreux problèmes car les autorités de l'hôpital Ste-Marie n'avaient aucunement prévu cet arrêt de travail de 24 heures.

Huit attentats à la bombe en moins de trois jours

## Trois bombes secouent la région de Québec

• Plusieurs milliers de dollars de dommages

QUEBEC (PC) — Trois bombes ont fait explosion, tard mardi soir et tôt hier matin, dans la région de Québec, causant pour plusieurs milliers de dollars de dommages. On ne signale aucun blessé.

Ces nouveaux attentats, les sixième, septième et huitième à être perpétrés dans cette région depuis juin dernier, seraient reliés, selon la police, à la grève de la construction qui sévit depuis le 12 mai dernier.

On sait que ce conflit, qui touche quelque 6,000 travailleurs de la région de Québec, a été, à plusieurs occasions, ponctué d'actes de violence.

Premier attentat

Le premier des trois engins, qui a éclaté peu avant minuit mardi, a complètement démolé une automobile en stationnement, dans la municipalité de Cap-Rouge, en banlieue de la Capitale.

La détonation qui a été entendue à près d'un mille de l'endroit, a fait voler en éclats les vitres de plusieurs maisons.

Le propriétaire du véhicule, M. Paul Raymond, un employé de garage, actuellement en grève, s'explique mal pourquoi on s'est attaqué à lui.

Deuxième bombe

La deuxième bombe a explosé vers 1h30, hier matin, au sous-sol d'un immeuble de six logements en construction à l'angle de la 4e avenue et de la 26e rue à Québec. On estime les dégâts matériels à \$10,000.

Le propriétaire de cet édifice M. Sylvio Roy, président de l'Association des entrepreneurs indépendants de la région de Québec, en est à son deuxième attentat du genre.

Dans la nuit du 20 au 21 juin dernier, une bombe artisanale avait fait explosion aux entrepôts et bureaux de son entreprise de Ville de Vanier, causant des dommages évalués à \$40,000.

Troisième attentat

Enfin, la Sûreté de Québec a rapporté mercredi matin que l'explosion d'une troisième bombe, composée de plusieurs bâtons de dynamite, avait lourdement endommagé, la nuit précédente, un bélier mécanique stationné sur les chantiers de construction du nouveau pont de Québec.

Les enquêteurs de la SQ poursuivent leur enquête.

### SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

- Bandes illustrées ..... 27
- Bourses ..... 24
- Classées ..... 25 - 26 - 27
- Convocations ..... 25
- Mots croisés ..... 27
- Radio-T. V. Cinéma ..... 9
- Sports 17-18-19-20-22-23
- Jeux féminines 12 - 13

### LE SOURIRE DU PETIT DEJEUNER

Une femme à un manifestant qui brandit un pancarte où est inscrit le mot: "PAIX": "C'est comme ça que les guerres commencent!"



"VOYEZ CLAIR, C'EST TROP 14 MOIS DE NEGOCIATIONS", "24 heures, ça fait réfléchir", ce sont les principales inscriptions que l'on pouvait lire sur les pancartes que tenaient en mains ces grévistes d'une journée.

(Photo Roland Lemire)

En face du local de la Chambre

# Aménagement d'un autre parc de stationnement municipal

**BERTHIERVILLE (P.A.C.)** — Les autorités municipales de Berthierville ont décidé dernièrement d'amé-

nager un parc de stationnement sur la rue Frontenac, en face du local de la Chambre de Commerce. Ce parc de stationnement offrira en plus de beaucoup d'espace pour les automobiles, le rivage du fleuve Saint-Laurent où des bancs seront installés pour ceux qui désirent admirer les beautés du fleuve. Les gens pourront s'asseoir, pour de la lecture ou pour se reposer, ou encore se promener dans le parc qui offrira un magnifique décor.

Les parterres du parc de stationnement de la rue Frontenac seront joliment garnis de fleurs qui embelliront le tout. C'est une initiative du maire et des conseillers de la ville.

On sait que dernièrement un autre terrain de stationnement a été aménagé entre les rues d'Iber-

ville et De Montcaim. Le terrain compris entre ces deux rues offre passablement d'espace pour les automobiles de ceux qui veulent se rendre dans le centre ville, pour magasiner. Il est à noter que déjà, en face de ce terrain de stationnement, il en existe un autre qui a été construit les années dernières et qui appartient aussi à la municipalité de Berthierville.

## Des jeunes tapageurs

**BERTHIERVILLE (P.A.C.)** — A plusieurs reprises dans une journée et surtout dans une soirée, les policiers de la Sûreté municipale de Berthierville sont obligés de se rendre sur l'esplanade du centre ville pour faire circuler un groupe de jeunes gens qui s'y trouvent. A la suite de plusieurs plaintes, les agents se rendent sur les lieux, mais quand ils arrivent, les jeunes gens cessent leur tapage.

Ce sont des jeunes personnes, pour la plupart, aux cheveux longs et avec des motocyclettes, qui font passablement de bruit et dérangent le voisinage.

**ATTENTION ATTENTION**  
Aux Commis Voyageurs et Touristes  
Prix spéciaux de \$6.00 et plus

**MOTEL LION D'OR**  
Victoriaville  
Nouvelle Administration  
C. SAMSON, PROP.

30 unités de motels: téléphone et douches. Salle à manger, Bar, Grill, spectacles de tout genre. Danseuses à Go-Go. Salle pour réceptions de tout genre. Bar ouvert le dimanche.



(Photo Claude RONDEAU)

## Les résultats d'une chasse à l'homme

APRES PLUS DE deux heures de recherches les policiers de la sûreté du Québec des postes de Berthierville, Joliette, Saint-Gabriel, Pointe-aux-Trembles et Louiseville ont appréhendé trois jeunes gens, Lucien Thisdale, 20 ans, son frère Jean, 18 ans et Nicole Beauséjour, 18 ans. Les jeunes étaient dans un camion volé à la Voirie et avaient tiré deux coups de feu pour forcer le conducteur du camion, M. Romuald Laroche, à le leur donner. Sur la photo, dans l'ordre

habituel, le caporal Marcel Boutin en charge du poste de Berthierville et M. Rama Blouin, adjoint en charge des causes criminelles pour la Sûreté du Québec à Berthierville. Au moment de la photo, ils étaient à examiner les objets retrouvés dont le revolver de calibre .32. C'est l'agent Denis Giguère de Louiseville qui a intercepté les trois fuyards et qui a même été obligé de tirer un coup de feu pour les faire arrêter.

## Les Optimistes de Ville St-Gabriel préparent l'organisation d'un gazorama

**VILLE SAINT-GABRIEL (P.A.C.)** — Hier soir, les membres du club Optimiste de ville Saint-Gabriel ont tenu un de leur dernier souper de l'année au Château Bellevue de l'endroit. Les membres ont surtout discuté, lors de ce souper, de leur activité de samedi prochain le 12 juillet.

Ils auront un grand "Gaz-O-Thon" et un "Lave-O-Thon" à la station Fina située à l'intersection des rues De Quoy et Maskinongé. Les membres et le président de l'organisme, M. Roger Bourgeault, ont souligné qu'ils espéraient fortement faire de cette activité une réussite de façon à obtenir un bon profit pour pouvoir réaliser toutes les activités au niveau de la jeunesse, comme ils les avaient prévues.

Le club Optimiste, comme on le sait, est un club de service qui amasse des profits dans le but de s'en servir pour aider les jeunes. Dernièrement, ils ont participé à l'organisation d'un rallye cycliste dans la ville. Cette journée a été un succès total puisque plus de 250 jeunes y ont participé.

## SALLE À MANGER

PLACE ROYALE  
15<sup>e</sup> ETAGE  
Vous êtes en visite à Trois-Rivières...

## Assurance Auto générale

Ouvert de 9 heures à m. à 9 heures p.m.  
AUCUN CAS REFUSÉ  
Permis suspendus.  
Jeunes ou vieux.  
Bons ou mauvais dossiers  
V.2C - V.30C - R.15  
immédiatement.

OU  
375-4749 ou 375-4740

## Célébration

**BERTHIERVILLE (P.A.C.)** — Le propriétaire de Publicité Gilles Tessier Engg., a annoncé dernièrement que des fêtes auraient lieu pour célébrer dignement la fête du Travail. M. Tessier a souligné, dans un communiqué remis à la presse, qu'il y aurait plusieurs activités dont en outre un feu d'artifice remarquable.

## Municipalisation du service des déchets à l'île St-Ignace

**ÎLE SAINT-IGNACE (P.A.C.)** — Le secrétaire-trésorier de la corporation municipale de l'île Saint-Ignace, M. Paul-Aimé Valois, nous a mentionné que le service de la cueillette des déchets avait été municipalisé et que le service semblait être satisfaisant. On se souvient que depuis longtemps, et surtout l'hiver dernier, les propriétaires des demeures du bord du fleuve jetaient leurs déchets sur les glaciers du Saint-Laurent.

## L'agent Gérald Tousignant devient policier-éducateur

**BERTHIERVILLE (P.A.C.)** — L'agent Gérald Tousignant est présentement en fonction à un nouveau poste créé par la Sûreté du Québec. L'agent Tousignant s'occupe maintenant de relations publiques et des jeunes de la région de Berthierville. Son travail consiste à faire des représentations pour la Sûreté du Québec, dans certaines expositions par exemple et aussi de s'occuper de la prévention du côté de la délinquance.

On lui a assigné un secteur où il exerce ses nouvelles fonctions de policier-éducateur.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC

**CORPORATION MUNICIPALE NOTRE-DAME DU MONT CARMEL**  
RÔLE D'ÉVALUATION 1969

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le rôle d'évaluation pour l'année 1969 est maintenant achevé et déposé au bureau du secrétaire-trésorier. Les contribuables sont priés de bien vouloir se rendre au bureau avant l'expiration des trente (30) jours qui suivront celui du dépôt.

Lundi, mardi, mercredi, 28-29-30 juillet sont les jours déterminés par le conseil pour prendre connaissance du rôle publiquement.

Par Ordre:  
(signé) Jean Normandin  
Sec.-Trésorier.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC.

**CORPORATION MUNICIPALE NOTRE-DAME DU MONT CARMEL**  
AVIS DE MOTION pour règlement d'emprunt.

AVIS PUBLIC: Soyez informés qu'une séance publique sera tenue à la Salle du Couvent de Mont Carmel concernant le projet d'un emprunt pour la construction d'un aqueduc.

Assemblée publique  
jeudi le 24 juillet 1969.  
8h P.M. à 10h P.M.

Par Ordre:  
(signé) Jean Normandin,  
Secrétaire-Trésorier.

**DINER D'HOMMES D'AFFAIRES**  
servi tous les jours de midi à 3 h.

**REPAS COMPLET \$1.75**

**POULET ROTI COCOTTE**

**Le Roussillon**  
en haut du Blue Bird  
331, DES FORGES

**LE ROI** manufacturier des **HABITS** ENR.

Des prix qui font trembler **LA COMPÉTITION**

**1000 HABITS**

Vénitien ----- \$49.00  
Tergal ----- \$59.00  
Astral ----- \$69.00

Vestons Sport - Pantalons - Souliers, etc...

**UN SEUL MAGASIN A TROIS-RIVIÈRES**  
1054, CHAMPFLOUR (face à la gare)  
Tél.: 375-9741  
FACILE À TROUVER  
L'HOMME EN NOIR ET BLANC EST À LA PORTE

**Allons-y Alonzo, voir les spéciaux!**

**TRUTONE C-I-L \$240**  
No 700 - Pinte seulement - Rég. \$3.95

**CILUX C-I-L** Blanc extérieur Rég. \$8.95 \$6.75 gal.

**C-I-L** Gris à plancher - Rég. \$7.95 \$4.95 gal.

**C-I-L** Semi-lustré blanc - Rég. \$7.95 \$4.95 gal.

**MARTIN BERGERON & FILS enr.**  
LE PLUS DYNAMIQUE MARCHAND DE LA RÉGION  
221 DES CHENAUX CAP DE LA MADELEINE 376-6152  
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9 h.

Profitez de notre grande **VENTE** MAINTENANT

**Diamond Inc.**

**Assurance Auto générale**  
Ouvert de 9 heures à m. à 9 heures p.m.  
AUCUN CAS REFUSÉ  
Permis suspendus.  
Jeunes ou vieux.  
Bons ou mauvais dossiers  
V.2C - V.30C - R.15  
immédiatement.

OU  
375-4749 ou 375-4740

*Ameublement de chambre "Andrew Malcolm"*

Style Espagnol

REG.: \$595.00  
SPÉCIAL  
**\$395.00**  
3 mcx

- BUREAU TRIPLE 66"
- MIROIR 43" x 29"
- COMMODE 39" x 20"
- LIT 4/6

Tiroirs à l'épreuve de la poussière, bois fini pécan, apparence luxueuse, Malcolm et Beaudoin, c'est ce qu'il y a de mieux.

**J.M. Beaudoin & CIE L.TÉE**

676, Champflour, Trois-Rivières 378-5471

**Chez Beaudoin, ce n'est pas plus cher qu'ailleurs et le service est deux fois meilleur.**

UNE BONNE TASSE DE CAFÉ

**LE CENTURION** (Café Golden Cup)

Place Hôtel de Ville T.-R. Tél.: 376-2808

À compter de 9 h. a.m.

# LE NOUVELLISTE

Trois-Rivières, jeudi le 10 juillet 1969

Plus un plus grand choix

**Mademoiselle**

214 Des Forges TROIS RIVIERES

## A la Reynolds Cinq employés congrédiés et trente autres sont suspendus

TROIS-RIVIERES — Cinq employés de la compagnie Reynolds Aluminium du Cap-de-la-Madeleine ont été congrédiés, hier. De plus, 30 syndiqués seront suspendus pour quelques jours. Ces sanctions prises par la compagnie font suite au débrayage de 117 employés du département d'emballage, le 2 juin dernier.

Une rencontre à ce sujet est prévue pour cet après-midi, entre les représentants de la compagnie et du syndicat des employés de la Reynolds.

Un porte-parole de la Reynolds a déclaré sur la fin de l'après-midi, hier, que les sanctions ont été prises à la lumière des résultats d'une enquête sur le débrayage de juin que la compagnie considère comme illégal.

C'est ainsi qu'en plus des cinq congrédiés que la compagnie qualifie de permanents, 25 employés seront suspendus pour deux jours, 3 pour 20 jours et deux pour 10 jours.

Ces suspensions ne prendront cependant pas effet avant le 15 août afin de permettre à ceux qui se croiraient injustement suspendus de faire valoir leurs droits.

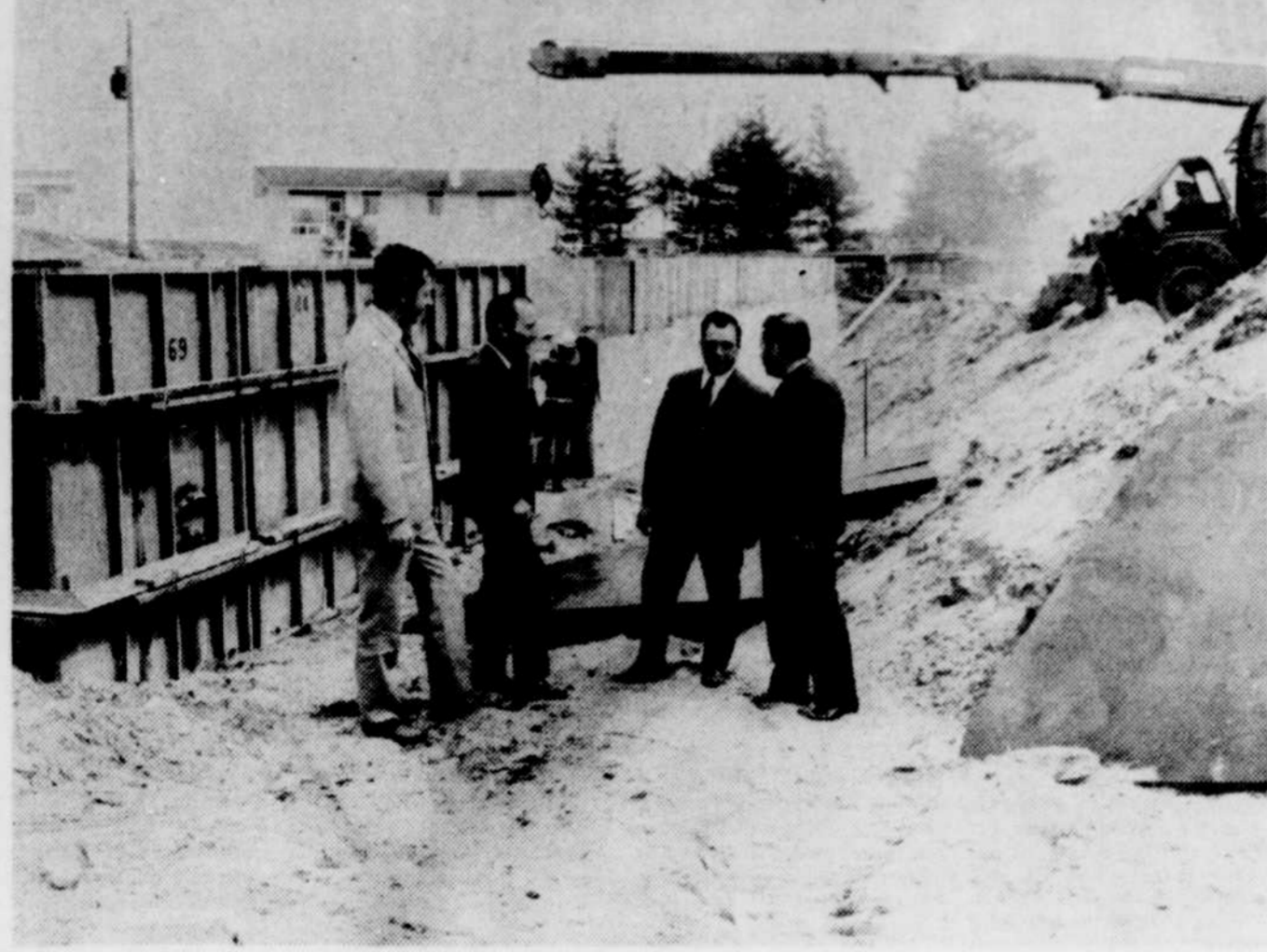
Le porte-parole de la compagnie a souligné que dans tous les cas, les employés concernés peuvent toujours recourir à la procédure de griefs.

Il a ajouté que la compagnie espère que cela mettra fin à cette histoire du débrayage, précisant qu'il n'y aura pas d'autres sanctions que celles qui sont mentionnées.

De son côté, la partie syndicale attend l'arrivée d'un conseiller de Montréal, M. Raymond Slayter, pour étudier ces sanctions.

Selon les informations obtenues hier, les cinq employés congédiés sont MM. Rodrigue Anctil, Guy Laviolette, J.-René Pépin, Camille Hubert et Normand Mercier.

Le syndicat craignait hier que d'autres congédiements soient annoncés, mais la partie patronale a affirmé qu'il n'y aurait pas d'autres sanctions en rapport avec le débrayage.



UN APERÇU DES TRAVAUX EN COURS sur les chantiers de construction des nouveaux appartements Sylvain dans le secteur Lambert. Sur cette photo, de gauche à

droite, M. André Laneuville, le maire René Matteau, M. Louis-Georges Arseneault, entrepreneur et l'abbé Real Mercier.

## Le maire Matteau au Dr Boisclair

# Je voulais rendre service aux contribuables

par Bernard CHAMPOUX

TROIS-RIVIERES — En réponse aux déclarations du Docteur Guy Boisclair, président de la Commission scolaire de Trois-Rivières, le maire René Matteau a déclaré, hier, que le conseil de la ville ne voulait aucunement sauver la face quand il a offert d'intervenir auprès du ministre de l'Éducation, afin que la Commission scolaire soit subventionnée

en proportion des revenus qu'elle perdrait par suite de l'abolition de la taxe sur la machinerie.

"Si cette taxe a été éliminée, a dit le premier magistrat de la cité, c'est uniquement dans le but de favoriser la venue de nouvelles industries et l'expansion industrielle".

Le maire Matteau a ajouté que les conseillers n'ont pas voulu en faire défrayer le coût

par les contribuables et qu'ils ont même diminué le taux de la taxe foncière.

En offrant son intervention auprès du ministre de l'Éducation, le maire Matteau a voulu rendre service aux propriétaires et permettre aux commissaires d'écoles de solutionner le problème résultant de la disparition de la taxe sur la machinerie.

"De ma part, il ne s'agit pas d'ingérence dans les affaires scolaires et je ne comprend pas pourquoi la Commission scolaire refuse de l'aide d'où qu'elle vienne" a-t-il dit.

Le maire Matteau comprend parfaitement l'étendue du problème, mais il a exprimé l'opinion que la Commission scolaire

aurait pu se renseigner auprès des Commissions scolaires du Cap-de-la-Madeleine et de Shawinigan, deux villes où la taxe sur la machinerie n'existe plus.

Selon lui, le gouvernement provincial a fourni une aide financière à la Commission scolaire de Shawinigan quand le conseil municipal de cette ville a adopté la même mesure.

Le maire de Trois-Rivières est encore disposé à collaborer en ce sens parce que ce sont malgré tout les mêmes contribuables qui paient les taxes scolaires et municipales.

"Les problèmes scolaires, je n'en veux pas, car nous avons les nôtres et ils sont suffisamment importants", a conclu le maire Matteau.

## Dans le secteur Lambert

# Complexe domiciliaire de \$1 million

TROIS-RIVIERES (JYL) — C'est hier qu'avait lieu dans le secteur Lambert, l'inauguration des travaux d'un complexe de quatre-vingt-seize logements. Plusieurs journalistes et hommes d'affaires de la ville avaient été invités pour la circonstance.

Ce projet domiciliaire est une initiative de l'entrepreneur Louis-Georges Arseneault. Le coût total se chiffre à environ un million de dollars et s'étend sur une superficie de cent douze mille deux cents pieds carrés.

Le nombre de logements est de quatre-vingt-seize divisés en quatre, cinq ou six pièces selon le cas, et comportant de nombreuses facilités qui rendront la tâche plus facile aux occupants.

C'est un fait que ce projet audacieux, mais nécessaire contribuera à donner à la ville un nouvel essor dans le domaine de la construction domiciliaire. Ce type d'édifices est certes le bienvenu dans notre ville, car les prix y sont raisonnables et le service de facilités est très avantageux.

Ces nouveaux logements ne sont pas classés dans la catégorie de luxe, mais les avantages dont bénéficieront les occupants s'y retrouveront. Le concept "tout à l'électricité" y sera intégralement appliqué puisqu'il sera la seule source d'énergie utilisée pour le chauffage, la ventilation et autres services.

## La bureaucratie s'est installée à l'hôtel de ville

(Le conseiller Colbert)

TROIS-RIVIERES (B.C.) — Le conseiller Fernand Colbert a fait, mardi, une violente sortie contre la "bureaucratie" qui s'est installée à l'hôtel de ville et qui oblige, selon lui, les conseillers à se mettre à genoux.

"J'ai soumis le cas il y a longtemps et une lettre a été envoyée à l'Hydro-Québec le 5 février pour obtenir un estimé des travaux et depuis ce temps, rien ne se produit" de dire M. Gouneau.

Le conseiller Colbert rappela alors que le conseil avait déjà décidé de faire préparer une liste de toutes les demandes sou-

mises par les conseillers afin de la vérifier à chaque séance, mais "on ne semble pas intéressé à faire ce travail" a-t-il dit.

"C'est simple, on nous prend pour des imbéciles", d'affirmer à son tour le conseiller Gouneau.

Cette manifestation de dépit s'est produite après que le conseiller Fernand Gouneau eut fait état de la lenteur des pourparlers concernant la demande de la maison P. A. Gouin Ltée pour l'entassement des fils électriques en face du magasin de la rue des Forges.

Le conseiller Colbert rappela alors que le conseil avait déjà décidé de faire préparer une liste de toutes les demandes sou-

mises par les conseillers afin de la vérifier à chaque séance, mais "on ne semble pas intéressé à faire ce travail" a-t-il dit.

"C'est simple, on nous prend pour des imbéciles", d'affirmer à son tour le conseiller Gouneau.

Le conseiller Antoine Gauthier a mis fin au débat en ajoutant que l'économie d'une ville ne consiste pas à mettre de l'argent à la banque.

## La cause de la journée d'étude des employés de Ste-Marie

# "La lenteur des négociations"

par Bernard CHAMPOUX

TROIS-RIVIERES — La journée d'étude déclenchée mardi soir par les 434 employés de l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières, à l'exception des infirmières et des employés paramédicaux, est terminée depuis 11h. 30, hier soir, mais le problème à la base de cette manifestation n'est pas pour autant réglé.

Le syndicat craignait hier que d'autres congédiements soient annoncés, mais la partie patronale a affirmé qu'il n'y aurait pas d'autres sanctions en rapport avec le débrayage.

Le syndicat se dit prêt à accepter dans l'ensemble le contrat en vigueur depuis 1966 sauf quelques amendements et négocier au plus tôt les salaires, mais il semble que l'Association des Hôpitaux n'entretient pas les mêmes sentiments.

Jusqu'ici, moins de 100 clauses du contrat suggéré ont été étudiées et acceptées et il faut prévoir dès ce moment que les pourparlers pourront se prolonger encore longtemps puisque les deux parties doivent négocier 650 articles.

Comme l'a expliqué, hier, M. Jacques Olivier, conseiller syndical à la Fédération nationale des Services, le geste posé par les employés de cette institution hospitalière démontre leur impatience devant la lenteur des négociations au niveau provincial et n'avait pas pour but de paralyser les services de l'hôpital.



(Photo Roland Lemire)

C'est au cours d'une assemblée d'information tenue dans la soirée de mardi que les 175 syndiqués présents ont décidé par un vote unanime d'utiliser ce moyen de pression afin de faire sentir nettement leur mécontentement devant les offres de l'Association des Hôpitaux du Québec qu'ils ont d'ailleurs rejetées en bloc.

"CETTE JOURNÉE D'ETUDE EST DIRIGÉE contre les dirigeants de l'Association des hôpitaux du Québec et non contre les patients", a déclaré M. Jacques Olivier, conseiller syndical à la Fédération nationale des Services.

Selon M. Olivier, le contrat proposé par cette association constitue un recul évident en regard des privilèges déjà obtenus par les syndiqués à l'intérieur de la dernière convention collective.

Lenteur des pourparlers M. Jacques Olivier a déclaré que le contrat des employés d'hôpitaux était échu depuis le mois de mai 1968 et que 80 rencontres de négociations se sont tenues depuis ce temps, le tout ayant coûté à la CSN l'importante somme de \$237,000.

"Nous avons demandé dès le début, de dire M. Olivier, l'autorisation de négocier au moins

recteur-adjoint du Service des grèves de la CSN qui a brossé le tableau actuel des négociations en cours au niveau de la province.

Il a expliqué que le contrat proposé par le Syndicat des Employés d'hôpitaux renfermait des nouveaux articles dans une proportion de 25 p.c. mais que l'Association des Hôpitaux du Québec cherchait continuellement à remettre en cause la convention de 1966 qui avait été à l'origine d'une grève.

On veut imposer, d'après M. Lavalée, des clauses mettant en danger la sécurité d'emploi des syndiqués, notamment celle devant permettre aux hôpitaux de confier certains services hospitaliers à l'entreprise privée. Il y a de plus l'article touchant l'imposition de plusieurs postes à un même employé sans que celui-ci ait l'opportunité de les refuser. L'Association voudrait de plus créer une classe d'employés occasionnels non-syndiqués et le syndicat craint que l'on veuille graduellement utiliser des employés libres de toute attache syndicale.

Le syndicat se dit prêt à accepter dans l'ensemble le contrat en vigueur depuis 1966 sauf quelques amendements et négocier au plus tôt les salaires, mais il semble que l'Association des Hôpitaux n'entretient pas les mêmes sentiments.

Jusqu'ici, moins de 100 clauses du contrat suggéré ont été étudiées et acceptées et il faut prévoir dès ce moment que les pourparlers pourront se prolonger encore longtemps puisque les deux parties doivent négocier 650 articles.

Dès le débrayage des employés non-professionnels, hier (Voir: "La lenteur des", page 27)

## La pègre ayant réglé son compte

# Plainte retirée, l'accusé André Boudreau étant mort

TROIS-RIVIERES (C.H.) — A l'occasion, il arrive devant nos Cours de Justice plus particulièrement devant la Cour des Sessions de la Paix que le procureur de la Couronne dise au juge qu'une plainte est retirée contre un accusé du fait qu'il n'y a aucune preuve à offrir.

Hier, Me Pierre Houde posait un tel geste devant le juge Maurice Langlois bien que le procureur de la Couronne avait une preuve à offrir.

Tout au contraire, Me Houde était prêt, mais l'accusé ne s'était pas présenté devant le tribunal et sa raison ne pouvait être contestée par aucun être humain si puissant soit-il. En effet, André Boudreau avait fait défaut de comparaître, il y a quelques semaines, et un mandat d'amener avait été émis contre lui.

Les policiers provinciaux sont partis à sa recherche, mais n'ont jamais pu l'atteindre. Il fut cependant capturé, mais n'a pas offert de résistance, car il a été trouvé dans les eaux d'une rivière du comté de Portneuf, la tête criblée de quelques balles de revolver.

Les gens du milieu, comme le croient les membres de la Sûreté du Québec, se sont chargés de juger André Boudreau et de le condamner à mort.

## Le peinturage des trottoirs

# Le directeur Blanchet devra s'en tenir aux coutumes établies

CAP DE LA MADELEINE (C.H.) — Le directeur de la Sûreté municipale du Cap-de-la-Madeleine devra s'en tenir aux coutumes établies en ce qui a trait au peinturage des trottoirs comme signaux de circulation jusqu'à ce que le règlement de circulation ait été amendé.

Les membres du conseil municipal ont été amenés à cette conclusion après une ardue discussion, où il fut question de "barbouillage". Le conseiller Bergeron a lancé la première pierre en affirmant que des espaces trop longs étaient peints en signes d'avertissement pour les autobus.

M. Lionel Rheault ne s'est pas laissé prier pour entrer dans le débat et il a soumis que l'on s'en tienne aux mêmes habitudes que l'an dernier. Il a donné comme exemple qu'il venait de se commettre une chose terrible au parc des Oblats où un long espace avait été peint de jaune comme on l'aurait fait sur la rue des Forges à Trois-Rivières.

L'échevin Bergeron s'est alors demandé pourquoi on "barbouillait" les coins de rues pour les autobus et son collègue Marcel Gervais lui a répondu que ces travaux avaient été effectués à la demande même du conseiller Bergeron. "Jamais, de hurler le

## c'est un secret polichinelle

Au moment où Polichinelle allait recommander l'achat d'une ou deux vaches pour brouter les herbes folles qui croissent dans le parterre de l'Unité sanitaire de la Terrasse Turcotte, il a constaté qu'une tondeuse mécanique s'était enfin chargée du travail. Si les anciens propriétaires de ces lieux revenaient, ils en demeureraient stupéfaits — et peut-être même ébaudis devant l'état de ces parterres qui, autrefois, étaient fort beaux. Mais le laisser-aller autour des édifices publics, des monuments et dans nos parcs, n'est-ce point là un des petits côtés les moins intéressants de notre vieille ville?

Il semblerait que les commerçants et hommes d'affaires du Cap-de-la-Madeleine aient moins de temps pour lire que leurs confrères de Trois-Rivières. C'est du moins ce que peut prétendre le représentant de la revue Commerce, organe officiel des Chambres de Commerce du Canada. L'accueil pour cette revue serait plutôt froid dans la cité madeleinoise.

Les parents qui habitent en bordure du boulevard des Prairies, au Cap-de-la-Madeleine, sont de plus en plus inquiets pour la sécurité de leurs enfants. Plusieurs automobilistes prennent en effet ce boulevard pour une autoroute. Au cours des derniers jours, plusieurs accorçages s'y sont produits. Un enfant a même été heurté par une automobile. Les parents se demandent s'il n'y aurait pas lieu de poser des signaux d'arrêt à certains endroits.

Plusieurs épouses ont rehaussé le prestige de leur mari ou ont brillé parallèlement à leur conjoint en occupant des postes d'importance. L'exemple des Roosevelt est flagrant, mais plus près de chez nous, Mme Jean-Louis Caron Jr vient de lancer son mari sur la voie de la popularité en étant nommée marguillière de la paroisse St-Sacrement.

M. Normand Guigley, président du Syndicat des débardeurs de Trois-Rivières, vient d'être élu vice-président de la Côte Atlantique de la I.L.A. avec juridiction sur toute la province de Québec.

Près de 350 élèves de plus que l'an dernier

# Un manque de locaux à la régionale Provencher

NICOLET (R.L.) — La situation n'est pas rose à la régionale Provencher, de Nicolet, où le directeur général des études, dans son rapport annuel qu'il présentait à la dernière assemblée des délégués, signale que cette commission scolaire sera à court de locaux pour la prochaine année scolaire.

En effet, M. Yves Houle prévoit un total de 4.752 élèves à la régionale nicolétaine, comparativement à 4.404 qui ont fréquenté les institutions de cette commission scolaire en 1968-69.

De plus, le directeur général des écoles entend engager 285 professeurs, suivant les normes requises par le ministère de l'Éducation. Lors de la dernière année scolaire, il y avait 274 professeurs à la CSRP.

Le problème de locaux proviendrait surtout du fait que l'école secondaire Mont-Bénédicte deviendrait la propriété du gouvernement provincial où le mi-

nistère de la Santé a l'intention d'aménager l'immeuble en institut psychiatrique.

M. Houle a en outre, dans un autre ordre d'idée, souligné le fait qu'à l'école polyvalente Jean-Nicolet, un grand total de 2.023 élèves ont suivi les cours offerts en Sec. I, II, III, IV et V. "C'est l'un des rares endroits où le système polyvalent a bien fonctionné en province", de commenter le directeur général des écoles.

### Solution?

Il semble bien que la Régionale nicolétaine trouvera une solution au problème de locaux auquel elle doit faire face, cette année.

Pour ce faire, comme l'a expliqué M. Houle, la CSRP devra utiliser, en 1969-70, 17 écoles au lieu de sept, l'an dernier. Ainsi donc, les élèves de Sec. I et II qui fréquentaient l'an dernier

l'école secondaire Mont-Bénédicte n'iront plus à cet endroit, en 1969-70.

La régionale Provencher entend organiser deux classes à Ste-Angele, St-Grégoire, Ste-Gertrude, Gentilly et St-Célestin. C'est donc dire qu'à ces endroits, il y aura en tout douze classes pour accueillir environ 350 élèves.

De plus, les élèves de Sec. I qui devaient venir à la polyvalente de Nicolet, du moins ceux qui sont à l'extérieur de la ville de Nicolet, pourront effectuer leur première année de secondaire dans leur localité ou dans une localité environnante. Ainsi, la régionale entend organiser une classe à Baieville et une à St-Zéphirin, de même qu'une autre à Ste-Monique, qui comprendrait également les élèves du Grand-St-Esprit. De plus, trois classes de Sec. 8 sont prévues à Pierreville pour les élè-

ves de St-François, Odnak, St-Gérard, Notre-Dame de Pierreville et Pierreville. Il y aura de plus une classe à La Visitation pour les élèves de l'endroit et ceux de St-Elphège. Les 190 élèves attendus dans cette région seraient répartis en sept classes.

Répondant à une question d'un délégué, M. Yves Houle a dit qu'il était évident que la régionale Provencher ne pourrait plus offrir d'options pour cette première partie du secondaire. "Donc aucune option en Sec. I en 1969-70", de conclure M. Houle, qui a d'autre part souligné que cette solution n'était pas définitive mais qu'il y avait 99,9 pour cent des chances qu'elle soit appliquée.

### Congés

D'un autre côté, M. Yves Houle a mentionné que les commissions scolaires locales devaient faire parvenir à la Régionale leur calendrier scolaire pour l'année 1969-70 avant le 21 juillet prochain.

Lors de la dernière assemblée des délégués, ces derniers ont accepté la suggestion faite par M. Houle concernant les sept congés mobiles pour la prochaine année scolaire. Au fait, cette dernière débute le 3 septembre pour se terminer le 20 juin.

Aucun congé n'est prévu pour septembre, après la rentrée des classes et le premier congé mobile a été cédé pour le lundi, 13 octobre, jour de la fête de l'Action de Grâce. Un second congé a été fixé en octobre, il s'agit du 31 octobre, un vendredi, où l'on s'est entendu pour coordonner à cette date les différents congrès qui pourraient se tenir dans l'année.

Le troisième et dernier congé avant les vacances de Noël a été fixé au 8 décembre, jour de la fête de l'Immaculée Conception. Cette fête tombe un lundi, cette année.

Les quatre prochains congés mobiles, prévus pour 1970 sont les suivants: 7 février, aucune raison particulière sauf qu'il permettra aux élèves comme aux professeurs de jouir d'un repos entre Noël et Pâques; 26 mars, jour du Jeudi Saint; 7 et 8 mai, congé à l'occasion de la fête de l'Ascension.



(Photo LaRé, Nicolet)

LE GROUPE D'ÉTUDIANTS de la régionale Provencher de Nicolet, qui participe aux voyages-échanges inter-provinciaux, prend ce jour dernier le départ vers la Saskatchewan. Les vingt étudiants, dix garçons et dix filles, séjourneront presque deux semaines complètes à Saskatoon avant de revenir. Les voyageurs sont accompagnés de M. et Mme Georges Turcotte, couple responsable du groupe tout au long de ce périple. Sur la photo, prise lors du départ qui s'est effectué des Autobus de la

Rive-Sud, M. et Mme Georges Turcotte ainsi que les étudiants s'appêtent à monter dans le véhicule qui les amènera à Montréal, pour un rassemblement; après quoi, les vingt jeunes voyageurs prendront le train en direction d'Ottawa et ensuite Saskatoon. Plusieurs parents et amis sont venus assister au départ des étudiants. On remarque également le directeur de l'école Polyvalente Jean-Nicolet, M. Proulx, ainsi que plusieurs membres du bureau d'administration de la régionale.

## Installation des sièges au Centre récréatif Aussant

SAINT-JOSEPH DE SOREL (L.B.) — Le conseil municipal de Saint-Joseph de Sorel vient d'accorder le contrat pour l'achat et l'installation des sièges dans le centre récréatif Aussant, qui a ouvert ses portes au début de mars dernier, à proximité de la cour de récréation de l'école secondaire Martel et de la piscine municipale.

C'est la soumission de la maison Ducharme et Fils Limitée, de Montréal, qui a été acceptée comme étant la plus avantageuse. Les sièges coûteront \$22 chacun, installation comprise. Comme la ville a décidé d'en faire installer 566, le contrat se chiffre à \$12.452. Les travaux d'installation doivent commencer à la mi-juillet.

Soulignons que le conseil municipal de Saint-Joseph de Sorel recevra un octroi provincial de \$15.000 pour l'achat et l'installation de ces sièges. Cet octroi qui avait été annoncé par le député de Richelieu, M. Maurice Mar-

tel, lors de l'inauguration de l'aréna, vient d'être confirmé par le ministre Gabriel Loubier, du Haut-Commissariat des Sports

du Québec. Ce montant de \$15.000 sera versé à la ville pendant trois années consécutives, à raison de \$5.000 par année.

## Ouverture des soumissions pour le viaduc au-dessus du Chemin St-Ours

SOREL (L.B.) — C'est mercredi le 9 juillet, que le ministère de la Voirie du Québec procédera à l'ouverture des soumissions pour la construction d'un viaduc, au-dessus du Chemin Saint-Ours, à Sorel, dans le cadre du programme d'aménagement des approches du nouveau pont Sorel-Tracy.

Ce viaduc devra être construit en béton armé et pourrait coûter quelque \$220.000.

La sortie temporaire du nouveau pont, qui a été ouvert à la circulation en décembre dernier, se fait actuellement du côté de Sorel, sur le Chemin St-Ours, face à la rue Mathieu. Dès que le viaduc sera construit et que l'aménagement des approches sera terminé, la sortie s'effectuera sur le boulevard Gagné, qui deviendra l'entrée principale de la ville et de Sorel, par la route 21.

### Voyages-échanges au niveau de la Régionale

## Vingt étudiants de la région de Nicolet séjournent dans l'Ouest

NICOLET (R.L.) Le départ du groupe de vingt étudiants qui participent, cette année, aux voyages-échanges au niveau de la régionale Provencher, s'est effectué ces jours derniers.

M. et Mme Georges Turcotte, le couple responsable des étudiants de la région, accompagnent ces derniers dans leur périple qui les amènera jusqu'à Saskatoon, dans l'Ouest canadien.

Ce voyage, qui doit durer une couple de semaines, débuta jeudi après-midi, le 3 juillet. M. Turcotte espère que les étudiants seront de retour le 15 juillet, dans la soirée.

Avant de quitter Nicolet à destination de Montréal, M. Turcotte nous a donné l'itinéraire du voyage. Les étudiants séjourneront à Montréal jeudi soir et prendront le train, vendredi matin, à destination d'Ottawa.

Après une brève visite de la capitale du pays, les jeunes repartiront en soirée pour Saskatoon, en Saskatchewan, où ils étaient attendus, dimanche matin, vers 8h30.

Ce magnifique voyage qu'effectuent les vingt étudiants de la région est gratuit et il entre dans le cadre du programme d'échange du Secrétariat de la province de Québec. Le groupe comprend dix garçons et dix

jeunes filles qui ont fait la demande, au cours de l'année scolaire, pour effectuer ce périple. Ceux qui ont eu la chance d'être choisis s'engagent, à leur re-

tour, à héberger un ou une étudiante durant deux semaines, pour effectuer ce périple. Ceux qui ont eu la chance d'être choisis s'engagent, à leur re-

### Au conseil municipal de Sorel

## Une liste des tarifs pour les rapports municipaux

SOREL (L.B.) — Le conseil municipal de la ville de Sorel vient de soumettre au ministère des Affaires municipales du Québec, une liste de tarifs qu'il entend charger aux contribuables ou autres personnes qui

- G) Copie de règlement: \$0.50 la page avec un maximum de \$25.
- H) États financiers: \$5.
- I) Plan de cadastre: Coût réel de la copie.
- J) Liste des contribuables ou résidents: \$0.01 par nom.
- K) Pour tous les autres documents, tels que Plan directeur, plan d'urbanisme, de zonage, de rénovation urbaine, etc... coût réel de la copie.
- L) Cette liste des tarifs pour la reproduction de documents de l'hôtel de ville est autorisée par les articles 29 et 32 du Bill 283, après approbation du ministère des Affaires municipales.

cluant nom, adresse, cadastre, superficie, évaluation.

La Commission scolaire n'est pas concernée par ce tarif, qui est déjà déterminé par la Loi de l'Instruction publique.

## Courrier Sud

Lors de la période de questions, un délégué s'est levé pour demander à M. Roger Tremblay si le ministère de l'Éducation avait approuvé le dernier budget de la Régionale. M. Tremblay a répondu que le ministère avait informé la Régionale qu'il y avait un montant de \$348.000 de dépenses inadmissibles et que d'ici 10 jours, il croyait pouvoir apporter certains changements à ce montant élevé de dépenses non subventionnées.

Le Conseil de développement régional du centre du Québec laisse savoir que le nombre d'organismes, municipalités et entreprises qui ont adhéré au mouvement est passé de 71, en 1968, à 102, cette année. Le CDR jouit donc de plus en plus de la faveur des groupements de toute sorte et c'est fort encourageant pour cet organisme qui se penche sur les problèmes de toute la région.

Les élèves de l'Institut de Police du Québec semblent se plaire à Nicolet, en général. Toutefois, l'autre jour, dans un club local, on entendait certains policiers entonner la chanson de Georges Dor à leur façon et ça donnait ceci: "Si tu savais comme on s'ennuie... à l'Institut."

Lors des élections qui se sont déroulées à la dernière assemblée des délégués de la CSRP, M. Roger Tremblay, secrétaire-trésorier de la Régionale, agissait comme président d'élection. M. Jean Lavalée a agi en qualité de secrétaire d'élection tandis que MM. Gilbert Trempe et Jean-Marc Lebel étaient les deux scrutateurs.

### Certains projets devaient être réalisés

## M. Gaston Allard explique pourquoi il a quitté hâtivement le conseil

NICOLET (R.L.) — Dans sa lettre de démission, qu'il a remise au conseil municipal de Nicolet pour en aviser ce dernier, M. Gaston Allard explique rapidement les raisons qui ont motivé sa décision de quitter hâtivement l'arène municipale après trois ans.

Le conseiller démissionnaire laisse entendre que, lorsqu'il fut élu, il y a un peu plus de trois ans, il n'avait pas l'intention bien arrêtée d'occuper ce poste plus d'un terme. Cependant, comme le souligne M. Allard, "certaines tâches que j'avais entreprises demeuraient inachevées". C'est pourquoi il avait sollicité un renouvellement de son mandat, lors des élections du 25 janvier dernier.

Il ne cache pas que c'est avec une certaine hésitation qu'il est revenu au conseil pour représenter de nouveau les contribuables du siège numéro 2. "Aussi, d'expliquer M. Allard,

des citoyens et des collègues du conseil me prièrent alors de me laisser à nouveau confirmer dans mes fonctions pour un certain temps au moins". L'ancien conseiller souligne que les candidatures se faisaient rares et l'éventualité d'un scrutin semblait très peu probable. "La ville n'encourrait pas de dépenses supplémentaires, du moins à ce moment", de préciser M. Allard.

Depuis le mois de janvier, l'ex-échevin ne cache pas qu'il a pu mettre en marche, avec le conseil, des projets déjà abordés et aussi participer à des entrevues et des démarches qui devraient rapporter en temps opportun.

M. Allard insiste sur le fait qu'il a toujours reçu du maire et des autres conseillers la plus franche collaboration. "C'est une remarque, de souligner l'ancien conseiller, s'applique aussi bien à l'administration en place en

1966, lors de mon arrivée au conseil de ville, qu'à celle d'aujourd'hui, car, durant cette période, les titulaires des différents sièges, à l'exception de deux, ont tous été remplacés".

Il conclut en mentionnant le fait que ces changements se sont effectués sans heurts et que l'administration de la ville a réussi à accomplir d'importantes réalisations sans délais inutiles.

En terminant, M. Allard adresse des remerciements, dans sa lettre de démission, au maire et à ses collègues du conseil, de même qu'aux officiers municipaux pour leur étroite collaboration. Il remercie enfin tous les concitoyens de Nicolet pour l'appui désintéressé qu'il a reçu d'eux en maintes reprises.

### Une femme?

Maintenant que le poste de conseiller municipal au siège numéro 2 est vacant, il va sans

dire que certains citoyens vont exercer des pressions auprès de gens bien en vue qu'ils convoitent le poste de M. Gaston Allard.

Il ne serait pas impossible, par ailleurs, qu'une femme pose sa candidature lors de la mise en nomination, le 21 juillet prochain. Un comité a été formé apparemment lorsque les rumeurs de démission possible au sein du conseil municipal ont circulé. Il s'agirait d'un groupe de femmes qui tenteraient de mousser la candidature d'une d'entre elles.

Le conseil de ville de Nicolet innoverait si une femme était élue conseiller municipal. Rares sont les endroits en province où les femmes occupent des postes au sein d'un conseil de ville.

Rien n'a surgi depuis l'annonce de cette nouvelle mais tout porte à croire que d'ici quelques jours, certaines citoyennes feront part de leurs intentions.

## La différence...

# 6 1/2%

d'intérêt

## sur les comptes d'Épargne.\*

### OFFRE SPÉCIALE!

les dépôts faits jusqu'au 15 juillet porteront intérêt tout le mois. (pour particuliers seulement)

\*compte Prime-Épargne sans privilège de chèques

Laissez l'intérêt vous guider vers

## TORONTO DOMINION

la banque où le personnel crée toute la différence

# A quand les élections générales?

- Me Jean-Bernard Landry au Parti Québécois
- Dr Robert Quenneville au Parti Libéral
- Pour l'un c'est officiel, pour l'autre, cela dépend

par Claude  
VAILLANCOURT

JOLIETTE — Même si le gouvernement de M. Bertrand n'a pas encore révélé la date où se tiendront les prochaines élections générales provinciales, les partis se préparent de plus en plus à un affrontement général et déjà deux noms ont été avancés pour représenter les partis lors de la tenue du scrutin général.

Ainsi, lundi soir dernier, Me Jean-Bernard Landry, un ancien haut-fonctionnaire du ministère de l'Éducation, annonçait officiellement son intention de briguer les suffrages et a fait savoir que son nom serait inscrit sur les bulletins de vote lors de la convention du Parti québécois, laquelle convention devrait se tenir le 18 août prochain.

C'est au lendemain de cette déclaration, que le docteur Robert Quenneville faisait savoir aux militants de l'Association libérale du comté de Joliette son désir d'être candidat à la condition cependant qu'il se tiennne auparavant un congrès provincial à vote secret pendant lequel M. Lesage serait confirmé dans ses fonctions ou destitué de son titre de chef du parti libéral. Le docteur Quenneville a motivé sa déclaration pour des raisons d'unité.

On se souvient que lors de la visite de l'ex-ministre de la justice, Me Claude Wagner, à Joliette, il y a quelque temps, le docteur Quenneville avait été chaudement applaudi par les personnes présentes. Depuis lors, la rumeur circulait à l'effet qu'il serait candidat.

A la demande de l'orga-

nisation du docteur Quenneville, nous vous livrons le texte intégral du communiqué de presse qui a



Me Jean-Bernard Landry

été adressé aux membres de la presse :

"Plus d'une centaine de libéraux dont des membres du bureau exécutif et des principales commissions de l'Association du comté, réunis mardi soir

au Château Windsor, ont demandé au Dr Robert Quenneville, médecin de Joliette, de poser sa candidature à un prochain congrès de nomination en vue des élections générales au Québec. A titre personnel, M. Claude Amyot, président de l'Association libérale du comté, a offert la candidature au Dr Quenneville.

Le Dr Robert Quenneville a posé comme condition à son acceptation l'unité du parti et à l'échelle du comté et à l'échelle de la province, une unité de pensée et de conviction qui n'admet pas de réticences."

"J'accepterai d'être candidat, a déclaré le Dr Quenneville, à la condition expresse et essentielle que le leadership du parti libéral soit confirmé ou infirmé par un congrès provincial à vote secret".



DANS PEU DE TEMPS, les travaux de recouvrement d'asphalte du rang Visitation seront complètement terminés et les automobilistes pourront circuler librement sur cette

route. On sait que de nombreuses plaintes ont été portées à cause du mauvais état de la chaussée.

## Et que fera le député de Joliette?

JOLIETTE (C.V.) — Et que fera le député de Joliette? C'est la question que nous nous som-

Durant l'année 1968-1969

### Moins de \$100,000 en dépenses inadmissibles

JOLIETTE (C.V.) — Surtout \$95,947 de dépenses ont été jugées inadmissibles par le Ministère de l'Éducation dans les dépenses pour l'année scolaire 1968-1969.

Le personnel administratif, technique et du secrétariat a accaparé une somme de \$2,165 de ce montant. Les fournitures et le matériel didactique ont coûté \$4,606. C'est le traitement du personnel de direction qui a coûté le plus puisque un mon-

tes posée devant ces faits. Rejoint tard hier après-midi au téléphone, M. Pierre Roy a tout



M. Pierre Roy

simplement déclaré qu'actuellement, c'est lui qui est député et qu'il le restera jusqu'en 1971.

"J'ai, de poursuivre le député

ait des élections générales avant cette année-là, je demanderai aux membres de l'Association s'ils veulent une convention. Si, par un vote majoritaire, on demande la tenue de cette convention, elle se fera".

M. Roy a indiqué qu'il ne fallait pas franchir le pont avant qu'il ne se présente et c'est pourquoi il s'est montré avare de commentaires.

Il a indiqué de plus qu'il avait mené une lutte à la chefferie et que son candidat avait gagné et que son devoir consistait à suivre les directives qui viennent.

"Puisque ce n'est pas le temps de parler d'élections, pourquoi tant de questions?" a-t-il ajouté.

Il a conclu qu'il a été élu d'une façon démocratique et que c'est dans la démocratie que se poursuivent les choses. "Si les gens de l'association veulent que je reste, je resterai".

## La 13ème étape du tour cycliste Qui sera le vainqueur de l'étape Cap-de-la-Madeleine - Joliette via St-Gabriel?

JOLIETTE (P.G.) — Les cyclistes du Tour de la Nouvelle France qui participent à ce tour depuis le 3 juillet dernier lorsqu'ils sont partis de Montréal seront de Joliette aujourd'hui alors qu'ils feront une halte en provenance du Cap-de-la-Madeleine d'où ils sont partis ce matin à 10h. a.m. Les premiers arrivés devraient faire leur apparition à Joliette vers 1h. p.m. mais il faut cependant savoir que l'heure d'arrivée sera agencée selon les conditions du vent et de la température.

Tous ces cyclistes qui depuis jeudi dernier ont quitté Montréal pour se diriger vers Drummondville, Thetford Mines, Lac Mégantic, Lévis, St-Romuald, Chicoutimi, Alana, La Tuque et Cap-de-la-Madeleine entreprennent aujourd'hui leur treizième étape et pour se rendre à Joliette emprunteront la route suivante: Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières, Baie Jolie, Pointe du Lac, Yamachiche, Louiseville, puis obliquement vers St-Edouard, St-Gabriel de Brandon, St-Cleophas, St-Félix de Valois, Notre-Dame des Prairies et finalement s'amèneront à Joliette selon les prédictions vers 1h. ou 1h.30 p.m. où l'arrivée aura lieu en face de la cathédrale.

puis St-Charles Borromée pour se diriger vers la Cathédrale à toute vitesse où aura lieu l'arrivée finale de cette étape.

Toutefois ceux qui n'auront pas le plaisir de les voir arriver dans l'après-midi pourront voir ces cyclistes à l'oeuvre durant la soirée alors qu'un circuit fermé aura lieu dans le quadrilatère du parc Lanudière. Ce circuit fermé débutera à 7h. p.m. et une grande foule devrait être sur les lieux pour voir à l'oeuvre ces cyclistes qui ont parcouru depuis le début de ce tour plusieurs centaines de milles et qui nous arrivent à Joliette en pleine forme comme nous pourrions le constater.

Ne ratons donc pas la chance de voir à l'oeuvre ces démons du vélo et rendons-nous ce après-midi et ce soir encourageons ces cyclistes qui bientôt termineront ce grand Tour de la Nouvelle France.

Vendredi matin aura lieu le départ de la 15ème étape qui conduira les coureurs de Joliette à St-Léonard par les routes secondaires, une distance d'environ 33 milles comparativement à celle du Cap-de-la-Madeleine à Joliette qui couvre une distance de 70 milles. Nous encourageons les amateurs à se rendre assister à ce départ et démontrer ainsi que les Jolietains admirent ces sportifs qui seront dans nos murs quelques heures.

## A l'hôpital Saint-Eusèbe Ce serait l'administration qui bloquerait l'admission des chroniques féminins

JOLIETTE (C.V.) — Dans un communiqué remis à la presse par M. F. Morin, président du syndicat des employés des institutions religieuses du diocèse de Joliette, il est indiqué que le syndicat des employés de l'hôpital Saint-Eusèbe conteste les déclarations de l'administration à l'effet que les employés d'un département avaient effectué une soi-disant grève de zèle, en vue de diminuer l'efficacité des services de ce département.

M. Morin a déclaré que l'administration n'ignorait pas qu'en rependant cette rumeur se méritait par le fait même les faveurs de l'opinion publique. C'est pourquoi, poursuivait-il, que depuis un certain temps, on bloque systématiquement l'admission de la section chronique-

femme, en invoquant ce prétexte.

Le président du syndicat souligne que les employés veulent simplement faire respecter les classifications et celles-ci représentent une énorme somme d'argent pour l'administration de l'hôpital.

M. Morin poursuit en citant des exemples pour le moins frappants, soit en se demandant s'il serait normal qu'on demande à une garde-malade de laver les planchers ou de faire la cuisine parce qu'elle a fini de produire les sons.

"Avec ce système, de conclure M. Morin, la Fonction publique serait capable d'en venir à demander aux pompiers de garder les poubelles quand il n'y a pas de feu".

## En furetant dans Joliette

Pour l'une des rares fois, plusieurs membres de la presse ont assisté à une chasse à l'homme des plus mouvementées alors que les policiers de la Sûreté du Québec, une trentaine environ, se sont rassemblés pour capturer trois jeunes gens, qui s'étaient emparés d'un camion. A certains moments, on croyait que c'étaient les trois évadés de Saint-Vincent-de-Paul.

On parle de plus en plus d'élections dans la région. Il semble qu'il se réserve des surprises du moins pour le comté de Montcalm et dans une édition ultérieure, nous vous promettons une nouvelle sensationnelle.

## La Société St-Jean-Baptiste n'entend pas devenir la caisse électorale du PQ

par Claude VAILLANCOURT

JOLIETTE — "La Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Joliette n'entend pas devenir la caisse électorale du Parti québécois". Ce sont là les commentaires qu'a formulés le vice-président de la SSJB dans une entrevue qu'il nous accorda hier après-midi.

M. Alain Généreux qui, on le sait, est vice-président du Parti québécois, a spécifié que même si les membres du bureau de direction pouvaient frayer avec le Parti québécois, cela ne voulait pas dire que la SSJB s'associait au parti de M. René Lévesque.

En guise de preuve, M. Généreux a rappelé que vers les 1962 la Société Saint-Jean-Baptiste avait parlé en faveur de nationalisation de l'électricité sans pour cela être confondu au parti libéral.

"Si jamais la SSJB prend position sur l'avenir constitutionnel du Québec et que les décisions de membres concordent avec celle du Parti québécois, ce ne sera qu'un jeu du hasard".

Le vice-président de cet organisme a spécifié que même si les textes de la conférence de presse de Me Bernard Landry avaient été imprimés au secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste, ce n'eût pas signifié un rapprochement entre ces deux mouvements. Un compte sera envoyé au Parti québécois comme il est coutume de faire à ceux qui demandent de se servir des instruments de travail de la SSJB.

M. Généreux a de plus indiqué qu'un congrès devra se tenir à l'automne prochain et que les membres de la SSJB auront sûrement à prendre position et à indiquer leurs points de vue.

## Suicide ou meurtre?

### Il n'y a pas de signes de violence sur le corps du noyé du lac Beaulac

RAWDON (C.V.) — "Bien que le corps que nous avons repêché dans les eaux du lac Beaulac était en état de décomposition assez avancé, il nous est possible de dire qu'aucune violence n'a eu lieu dans ce cas. Sans écarter l'hypothèse du meurtre, nous pouvons cependant croire le plus en plus à un suicide".

C'est ce que déclarait hier l'inspecteur Richard Masson, de l'escouade des homicides de Montréal en rapport avec la mort de Jean-Guy Gauvin, 41 ans, de Montréal, trouvé dans les eaux du lac Beaulac, les pieds et les mains enchaînés et verrouillés par deux cadenas.

Le mystère plane cependant toujours sur cette mort étrange et l'inspecteur Masson nous confiait que le caporal

Prémont, chargé de l'enquête, était présentement à interroger des personnes qui ont coté la victime peu de temps avant sa mort.

M. Gauvin avait été porté disparu le 14 juin dernier et il était considéré comme noyé depuis cette date. Malgré d'intenses recherches, on n'avait pu retracer le corps.

C'est un professeur montréalais en vacances qui a remarqué, vendredi dernier, une tache blanche qui flottait à quelques pieds de la rive. Les pieds étaient accrochés à un tuyau qui sert de prise d'eau.

## Au "24 heures de La Tuque" Les cadets de la marine seront de la partie

JOLIETTE (P.G.) — Le corps de cadets de la Marine du R.C.S.C.C. Joliette a été réquisitionné par les autorités des Forces Canadiennes pour se rendre à La Tuque les 18 et 19 juillet prochain afin de participer aux grandes fêtes qui se dérouleront à cet endroit à l'occasion du grand championnat de natation appelé le "24 Heures" de La Tuque et auquel participent les meilleurs nageurs du monde entier.

De grandes fêtes ont lieu à La Tuque durant cette période et les Forces armées qui avaient eu une demande de participation à ces agapes ont décidé de déléguer le corps de cadets de la Marine de Joliette afin de les représenter et les cadets laisseront Joliette le vendredi 18 juillet afin de se diriger vers La Tuque où ils participeront à une grande parade à 7.30 p.m.

Vers les 9.30 p.m. ce groupe de Joliette sera appelé à donner une démonstration de leur savoir-faire à l'Aréna de La Tuque et à nouveau à 3.00 le lendemain après-midi sur le bord du Lac St-Louis où aura lieu le ma-

rathon de nage la fanfare des cadets donnera un concert.

Ce voyage a été rendu possible grâce à l'officier recruteur le Lieutenant Bissonnette de la Marine Royale qui assistait dernièrement à l'inspection des cadets de la Marine à Joliette et qui a suggéré que ce corps soit le corps officiel délégué par les autorités, ce qui fut accepté par les Forces Canadiennes qui vont au transport du groupe ainsi qu'au logement à la nourriture de ces derniers lors de leur séjour à La Tuque et en plus comme le directeur musical le Lieutenant Armand Asselin ne peut partir en temps à cause de son laboratoire, les autorités ont accepté de le transporter en avion de St-Ambroise à La Tuque afin qu'il soit en temps pour diriger la fanfare le soir de vendredi.

Joliette sera donc présent lors de ces grandes manifestations à La Tuque grâce aux cadets de la Marine de Joliette et le drapeau de notre cité flottera dans cette ville de la Haute Mauricie qui sait bien faire les choses.

## Les loisirs à Joliette

- Piscine CEGEP**  
9h. a.m. à 11h. a.m. — Enfants de moins de 12 ans  
2h. p.m. à 4h. p.m. — Enfants de plus de 12 ans  
L'entrée est gratuite pour les enfants aux heures mentionnées ci-haut  
5h. p.m. à 6h. p.m. — Adultes. Entrée \$0.35  
7h. p.m. à 11h. p.m. — Adultes et familial... Entrée \$0.35
- Bibliothèque Adultes**  
9h. a.m. à 12h. a.m.  
1h.30 p.m. à 5h. p.m.
- Enfants**  
1h.30 p.m. à 5h. p.m.
- Parc St-Jean-Baptiste**  
6h.30 p.m. — Ligue de balle molle
- Terrain Barthelemy-Joliette**  
6h.30 p.m. — Ligue de balle molle
- Stade de Baseball**  
7h. p.m. — Ligue commerciale de balle lente
- Terrain Bosco**  
9h. a.m. à 4h. p.m. — Réserve uniquement aux enfants de Joliette et de St-Charles-Borromée pour les activités des terrains de jeux.  
4h. p.m. à 8h. p.m. — Le public est admis sur ce terrain gratuitement et la plage est surveillée par ces instructeurs de la Croix-Rouge.
- Terrain Maria Goretti**  
9h. a.m. à 4h. p.m. — Athlétisme, cinéma, à l'affiche "Le Clown et l'enfant... adolescentes et pré-adolescentes... Football... Handball  
Le public est admis toute la journée à la plage mais il n'y a pas de surveillance à cet endroit.

A la commission de Grandpré

# Des changements de locaux au scolaire

LOUISEVILLE (M.B.) — D'ici septembre 1969, les commissaires auront fort à faire en ce qui concerne les emplacements et endroits où logeront certains élèves, car certaines institutions fermeront leurs portes à l'enseignement académique. Par contre, il y aura déplacement pour plusieurs classes de l'élémentaire, avec la disparition, comme maisons d'enseignement au secondaire et du Collège et du Couvent, dont les élèves émigreront dans la future Polyvalente actuellement en construction, et l'École des Métiers verra aussi les étudiants occuper ses nouveaux locaux, annexés à la Polyvalente.

Au couvent, un projet est à l'étude par la direction de la communauté des Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge, de Nicolet, et des pourparlers sont en cours (de façon très discrète), entre marguilliers et la ville de Louiseville, à cet effet paraît-il.

De toute façon, le couvent ne sera plus une maison d'enseignement pour les filles du secondaire et les religieuses enseignantes, de même que les institutrices feront partie du personnel de la Polyvalente, sous la juridiction de la Régionale des Vieilles-Forges, en septembre.

Les élèves du Collège, aussi, feront partie de la fréquentation scolaire, au cours secondaire, à la Polyvalente.

Comme il restera quelques classes de libres, tant au Collège qu'à l'École des Métiers qui est intégrée à la Régionale des Vieilles-Forges, la de Grand Pré pourrait en faire usage, si besoin s'en fait sentir.

D'ici septembre, tout sera mis à point, et un fait intéressant à signaler, les classes mixtes seront en pleine activité lors du prochain terme scolaire à Louiseville.

## Echos Nord

La pétanque connaît une popularité jusqu'ici inattendue... Ce jeu permet aux "vétérans" de s'amuser sainement sans donner l'effort qui nuit à l'organe principal et capricieux qu'est le cœur, à ces âges plutôt "avancés".

Au cours de 1968, 19 propriétaires de chiens et chiennes avaient payé leurs taxes pour "toutous", à Louiseville.

En 1969 (juillet), quelque 111 proprios de ces sujets de race canine avaient versé le \$2 pour chiens, et le \$4, pour chiennes, à la ville.

L'invitation adressée par l'Union des municipalités au conseil de paroisse St-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup n'aura pas de suite, en 1969, alors que l'on a décidé de ne point participer au congrès de cet organisme, au cours de septembre, au Reine-Elisabeth, Montréal.

Il semble que le temps fera défaut et qu'on ne pourra s'y rendre.

L'administration municipale de la ville a autorisé les scouts à faire usage de la salle des délibérations de l'hôtel de ville, pour la réunion de leur bureau de direction.

Toutefois, il est bien entendu que ce service sera en vigueur seulement quand cette salle ne sera point requise pour les besoins municipaux, ou autres engagements, pris au préalable.

Quand non employé pour fins publiques, ce local pourra donc être à la disposition de l'exécutif scout, de la troupe St-Antoine de Louiseville.

Le maire Avellin Dalcourt et le gérant municipal, M. Ghislain Lessard, ont été autorisés par résolution, lors d'une réunion des édiles municipaux, à assister au congrès de l'Union des municipalités qui sera tenu, en septembre 1969, à l'hôtel Reine-Elisabeth à Montréal.

Le maire a demandé aux conseillers s'ils étaient intéressés à participer à ces assises, mais aucun d'eux ne peut effectivement s'y rendre à cette date.

## VOITURES D'OCCASION

- '68 Chrysler 4 ptes, sedan, tout équipée, bal. de garantie. Prix très spécial .....\$3,400<sup>00</sup>
- '67 Chrysler, tout équipée .....\$2,175<sup>00</sup>
- '68 Buick, Wild Cat, sed., 4 ptes, tout eq. ..\$3,350<sup>00</sup>
- '66 Pontiac, conv., bas millage .....\$2,150<sup>00</sup>
- '66 Plymouth. Fury I, sedan, 8 cyl. ....\$1,725<sup>00</sup>
- '64 Meteor, conv., très propre .....\$1,275<sup>00</sup>
- '64 Valiant, convertible .....\$1,175<sup>00</sup>
- '66 Austin .....\$ 625<sup>00</sup>

### À UN PRIX TRÈS SPÉCIAL

2 DÉMONSTRATEURS

CHRYSLER 300  
2 PTES. H.-TOP.

DODGE POLARA 500  
2 PTES. H.-TOP. TOUT ÉQUIPÉ

Une roulotte CORSAIR de 14 pieds .....AUBAINE  
Une roulotte CORSAIR de 17 pieds .....RIDICULE

P.S. NOTRE PERSONNEL DE VENTES EST À VOTRE DISPOSITION EN TOUT TEMPS.

## TRAHAN AUTOMOBILE Ltée

9732 boul. Des Hêtres Shawinigan Tél.: 539-2211

### Les élèves des différentes écoles

## Nombreuses inscriptions sur les terrains de jeux

par Maurice BELAND

LOUISEVILLE — Afin de connaître le nombre approximatif d'inscriptions, dans les écoles élémentaires de Louiseville, le secrétaire provisoire du comité intermunicipal des Loisirs avait demandé la collaboration des directions et du personnel enseignant des écoles de la rue St-Jacques, et aussi, des maternelles, tant pour les ébats à l'O.T.J. que pour le baseball mineur, chez les garçons.

Des formulaires avaient été distribués et lors d'une visite des membres de cette Commission, le tout fut remis, pour étude. Les institutrices ont demandé, sans pression, auprès des élèves, et cette collaboration a été fort appréciée du Comité.

Voici, en détails les réponses reçues des écoles Jean XXIII, Panneton et Tessier, en plus de la Maternelle:

Ecole Jean XXIII		Garçons	
O.T.J.		6 ans	18
7 ans	28	7 ans	10
8 ans	22	Total	28 garçons
9 ans	15	Ecole Panneton	
10 ans	12	6 ans	27
11 ans	12	9 ans	17
12 ans	9	10 ans	15
13 ans	7	11 ans	10
Total	105 garçons	12 ans	10
Baseball Mineur		Total	73 filles
7 ans	15	Ecole Tessier	
8 ans	11	6 ans	8
9 ans	16	7 ans	47
10 ans	17	8 ans	24
11 ans	15	Garçons	28
12 ans	11	Filles	51
13 ans	11	Maternelle	
14 ans	2	O.T.J. Filles	
Total	104 garçons	6 ans	32
		7 ans	8
		Total	40 filles

### Les commissaires d'écoles ont du pain sur la planche

LOUISEVILLE (M.B.) — Lors de la séance de jeudi soir, à la Commission scolaire de Grand-Pré de multiples sujets de délibérations étaient à l'ordre du jour.

Parmi ceux-ci, on remarquait les questions d'engagement de personnel enseignant pour compléter les cadres 1969-1970, les cours de méthode dynamique qui seront dispensés, au cours de la semaine du 7 juillet, et ce, à Louiseville, les réquisitions, pour réparations ou entretien dans les 17 écoles du regroupement scolaire, lecture de documents se rapportant aux directrices ou principaux, dans la de Grand-Pré, les allocations de transport des commissaires et nous en passons.

Cette réunion s'est terminée sur le coup de minuit par un ajournement à mardi soir, le 8 juillet.

Le tout était présidé par M. Cyrille Blais, président et commissaire pour la municipalité de Maskinongé.

### Le maire en avait assez

LOUISEVILLE (M.B.) — A la dernière séance du conseil de la paroisse le maire Paul-Emile Caron a pris feu, comme on dit, sous les assauts répétés d'un contribuable qui revenait pour la ...ième fois, parler d'un fossé qui se trouve à l'arrière de sa demeure du secteur Comtois.

Ce contribuable a mis le feu aux poudres quand il a parlé de "voyages de terre".

Le maire est alors sorti de son caractère et il a demandé à son interlocuteur de prouver ce qu'il venait d'avancer. Il a mis ce dernier au défi de gager un billet de mille dollars ou de prouver que tout ne se fait pas dans la plus grande honnêteté au conseil de paroisse.

La discussion a alors changé d'allure, le ton a baissé et l'entretien s'est poursuivi sur un ton plus amical.

**RÉPARATION**

LAVEUSES      SÈCHEUSES

**PIÈCES DE RECHANGE POUR LES MARQUES SUIVANTES**

SPEED QUEEN  
INGLIS  
KENMORE  
R.C.A.  
KELVINATOR  
LÉONARD  
FRIGIDAIRE  
SIMPLICITY  
McCLARY EASY  
WESTINGHOUSE  
THOR  
VIKING  
GENERAL ELECTRIQUE  
CONNOR

**JOANNETTE ELECTRIQUE SERVICE**  
VENTE ET SERVICE  
492, 4<sup>e</sup> RUE      538-4089  
SHAWINIGAN

## MANOIR VENISE

DEMAIN SOIR  
SPECTACLE: 10h.00 et 12h.30

# Les BELAIRS

DU MERCREDI AU DIMANCHE:  
LES HUMAINS

MAGNIFIQUE PLAGE: ENTRÉE GRATUITE TOUS LES JOURS

Dimanche l'après-midi Champagne

Dimanche soir: La Poule aux Oeufs d'Or

538-1414      Receptions de tous genres      538-8879

## La différence...

# 6 1/2%

d'intérêt

## sur les comptes d'Épargne.\*

### OFFRE SPÉCIALE!

les dépôts faits jusqu'au 15 juillet porteront intérêt tout le mois. (pour particuliers seulement)

\*compte Prime-Épargne sans privilège de chèques

Laissez l'intérêt vous guider vers

## TORONTO DOMINION

la banque où le personnel crée toute la différence



## Super Vente avant rénovation

CHEZ **Dufresne**

1616, rue ST-MARC  
SHAWINIGAN

les 10-11-12 JUILLET '69

Super occasion mesdames de terminer la garde-robres vacances alors que Dufresne doit liquider le plus possible pour faire de la place aux ouvriers.

### JOLIES ROBES

Tissus variés: toile, coton, tricot de soie, etc. Tailles: 7 à 15, 10 à 18, 16 1/2 à 24 1/2.

# 2<sup>99</sup> à 14<sup>99</sup>

Vêtements de base

Gaines et soutiens-gorge de votre choix dans toutes nos marques réputées.

## 20% DE RABAIS

Maillots de bain

Marques fameuses. Grand choix de coloris-mode. Styles une pièce, deux pièces, ou mini-bikinis. Tailles 8 à 18 ans dans le groupe.

## 30% DE RABAIS

### BAS-CULOTTES

Double meche, 100% extensible, culotte opaque. Couleur: miel d'ore.

109	3 paires	3 <sup>00</sup>
	6 paires	6 <sup>00</sup>

Vêtements sport

Ratine extensible de première qualité. Shorts et gilets camisolé.

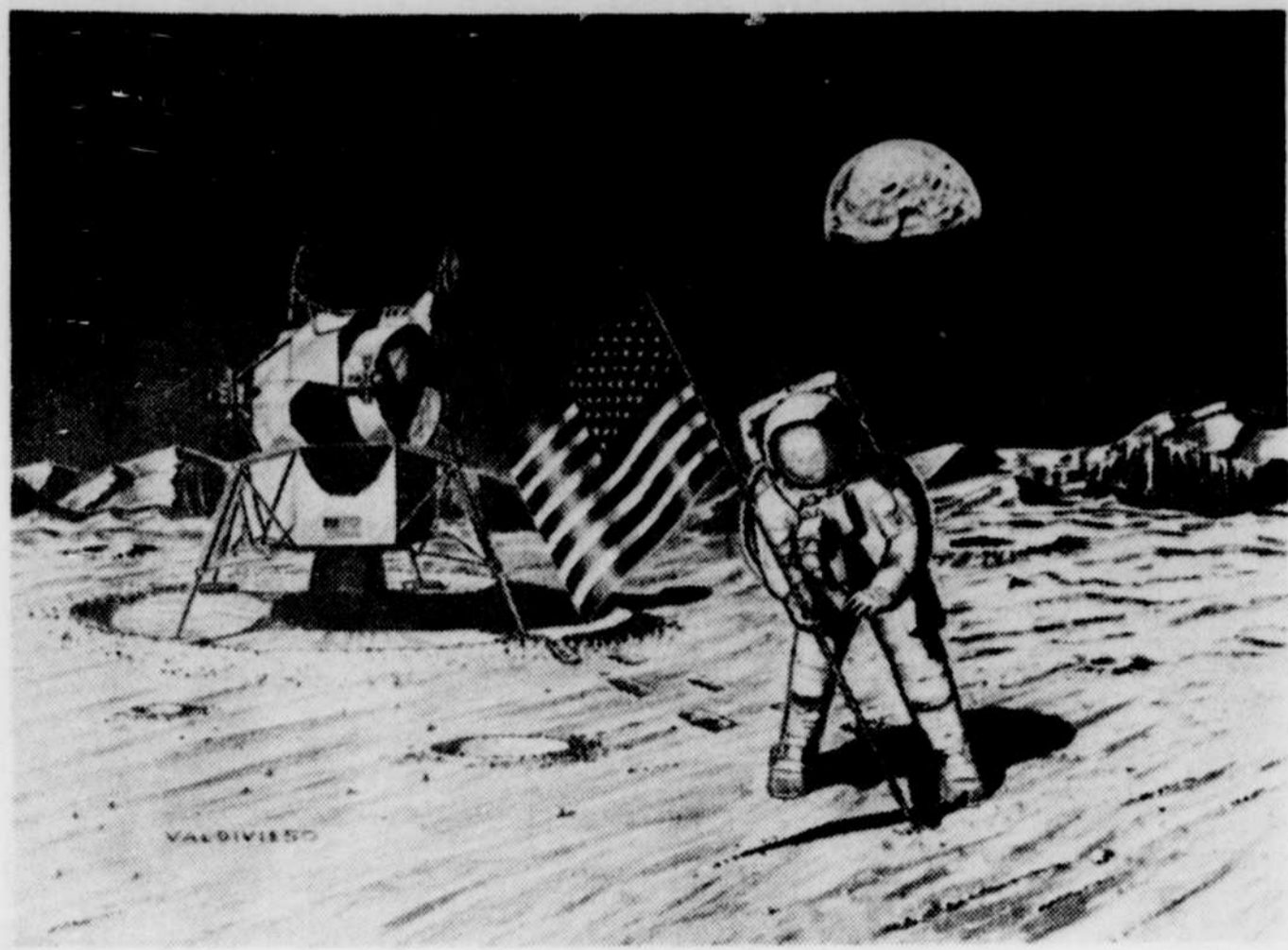
Ord. \$4.95      **329**

Manteaux de cuir

Le manteau dont on ne peut se passer sous notre climat, tous à doubler amovible sur glissière. Tailles: 7 à 15.

Ord. \$119.      **\$79**

# LE MONDE... en 24 heures



(Téléphoto PA)

UN ARTISTE DE LA PRESSE associée, Ben Valdivieso, a devancé l'historique débarquement sur la lune par les cosmonautes Neil Armstrong et Edwin Aldrin le 21 juillet. On sait que Armstrong, commandant du groupe sera le premier à mettre le pied sur la lune après avoir descen-

du des neuf marches du module lunaire. Il sera suivi de Aldrin qui portera alors une caméra. Le premier geste d'Armstrong sera de placer sur le sol lunaire le drapeau américain.

Le premier débarquement sur la lune

## Le plus ancien rêve de l'humanité est sur le point d'être réalisé

Par ALCAIN RAYMOND

HOUSTON, Texas (AFP) — Tout est prêt à Houston pour atteindre l'objectif fixé dès 1961 par le président John F. Kennedy: premier alunissage avant 1970.

Pour les "patrons" de la NASA et surtout ceux qui ont conçu le programme américain de l'espace depuis ses origines, le premier débarquement de l'homme sur la lune a certes une importance capitale mais elle ne représente qu'une étape dans la gigantesque aventure spatiale commencée à l'aube de la moitié du vingtième siècle.

"Il est hors de doute que l'expérience Apollo-11 prendra place parmi les grandes réalisations humaines, parce que ce sera la première fois que l'homme aura quitté sa planète pour se poser sur un autre corps céleste, déclare le directeur du centre spatial de Houston, M. Robert R. Gilruth, et la technique mise au point pour le premier alunissage pourra être utilisée par la suite pour Mars."

Robert R. Gilruth, 55 ans, qui s'est toujours vivement intéressé aux questions aéronautiques avant de consacrer sa vie à la recherche aérospatiale, est un des rares hommes à avoir été intimement associé au programme spatial américain dès ses débuts. En octobre 1958, il préparait les esquisses de ce qui allait devenir le projet Mercury. Depuis, il n'a pas quitté Houston. "J'ai pleine confiance, dit-il au sujet d'Apollo-11. Le travail préparatoire a été bien fait. Lors du vol d'Apollo-10, nous avons essayé autour de la lune tout le matériel qui va être utilisé."

Pour lui, tenter de faire redécouvrir un engin trop lourd d'une planète, dotée ou non d'atmosphère — la lune n'en a pas, au contraire de la terre et de Mars — était une erreur de conception. Il est plus utile — et il le sera encore plus lorsqu'il s'agira de Mars — de laisser la cabine-mère avec ses moteurs nucléaires en orbite autour de l'objectif, et de faire descendre un module spécialement dessiné et qui sera abandonné par la suite comme le module lunaire.

Un véhicule-navette

"Après Apollo - 11, les ingénieurs qui ont conçu les vols lunaires pourront travailler sur de nouveaux projets, ajoute Robert R. Gilruth, tel celui d'une base spatiale ou station orbitale qui marquera les années 1970." Une telle station serait le seul endroit où pourraient être étudiées les techniques nécessaires à la préparation de longs vols interplanétaires pouvant durer un ou deux ans. Mais, auparavant, il faudra résoudre les problèmes posés par le montage d'une telle base orbitale et créer un véhicule-navette entre la terre et la station. "Ce sont ces projets que nous allons maintenant étudier," a dit encore M. Gilruth.

Directeur des vols spatiaux américains, M. Christopher Columbus Kraft, 45 ans, estime que Christophe Colomb a finalement pris plus de risques que les astronautes d'Apollo - 11, parce qu'il en savait beaucoup moins sur ce qu'il allait trouver. "Je suis pleinement convaincu que nous pourrions mener à bien la mission, déclare M. Kraft. Néanmoins je ne serais pas trop surpris ou désemparé de voir un mauvais fonctionnement quelconque empêcher les astronautes de se poser sur la lune lors de ce vol. Si Apollo-11 est un succès, j'espère que cela donnera au monde la volonté de continuer l'exploration spatiale comme un investissement à long terme pour l'avenir de l'humanité."

Responsable direct de l'entraînement des astronautes, Donald K. Slayton, 45 ans, qui figurait parmi les sept premiers astronautes américains désignés et qui ne dut qu'à une malédiction de cœur de ne pas connaître l'aventure de l'espace, estime que la plus grande difficulté de l'expérience Apollo-11 sera l'alunissage et les tâches lunaires qui attendent Neil Armstrong et Edwin Aldrin.

"Nous avons, dit-il, quinze à dix-huit astronautes prêts pour l'alunissage. Si Apollo - 11

échouait, le vol suivant reprendrait la mission."

Selon Donald K. Slayton, les 52 candidats astronautes qui poursuivent actuellement un entraînement approprié ne suffiront pas aux futures missions, surtout s'il est décidé de créer une station orbitale comportant un équipage de cinquante hommes. "Il faut, dit-il, de trois à quatre ans pour préparer un homme à devenir pilote spatial".

Directeur des recherches médicales au centre de Houston, le docteur Charles A. Berry, 46 ans, nommé "chirurgien de l'espace" dès 1960 alors qu'aucun homme n'avait encore volé dans le cosmos, connaît parfaitement bien ses patients: les astronautes. Tous les problèmes médicaux rencontrés avant et après le lancement d'un cosmonaute et à son retour sur terre, sont de son ressort. Considéré comme un spécialiste de la médecine aérospatiale, il étudie tout particulièrement les problèmes de

tolérance du corps humain dans les conditions qui sont celles des astronautes.

A propos de Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins, il déclare: "Les trois hommes sont en parfaite santé physique et morale. Leur entraînement fait qu'ils ne se laisseront à aucun moment distraire de leurs tâches pour contempler le paysage, comme ce fut le cas dans le passé lors des premiers vols circumterrestres. La seule chose que l'on ignore à leur sujet est la déperdition d'énergie qu'ils auront à subir à la suite de leurs premiers travaux lunaires: le ramassage d'échantillons de sol, la mise en place du sismomètre et du réflecteur-laser." Tout cela sera étudié avec soin par le docteur Berry, pour prévoir ce que sera l'avenir dans les stations orbitales. C'est lui qui a décidé des précautions pré-lancement et post-lunaires pour Armstrong, Aldrin et Collins et notamment leur "mise en quarantaine" lors de leur retour sur terre.

## Le Congrès est engagé dans la bataille parlementaire sur le projet Sauvegarde

Par JEAN LAGRANGE

WASHINGTON (AFP) — La bataille parlementaire sur le projet d'installation du système Sauvegarde anti-balistique est engagée au Congrès où les adversaires du plan gouvernemental ont bon espoir d'en limiter la portée au seul domaine de la recherche et d'interdire son implantation.

Seules, quelques escarmouches ont marqué le début de la discussion devant le Sénat. Mais les premières passes d'armes indiquent bien que partisans et adversaires du projet d'un réseau anti-balistique sont décidés à tout mettre en oeuvre pour influencer les quelque dix "indécis" dont dépendra, en dernière analyse, l'issue du débat. Pour le moment, il semble que les adversaires aient un léger avantage de deux à trois voix. Mais l'attitude que prendront ceux qui ne se sont

pas encore prononcés est capitale.

Voulant éviter d'attaquer de front, deux représentants de l'opposition au projet — les sénateurs John Sherman Cooper (républicain du Kentucky), et Philip Hart (démocrate du Michigan) cherchent à introduire des amendements dans l'autorisation de plus de 750 millions de dollars de crédits demandés par l'administration pour faire aboutir son projet.

Ces deux sénateurs se proposent de demander que ces fonds soient destinés uniquement à

la recherche, au développement et à l'évaluation du système Sauvegarde; 2. ne puissent être utilisés — pas plus que les reliques budgétaires — à l'achat de terrains pour l'installation de bases ou pour l'implantation du système anti-balistique.

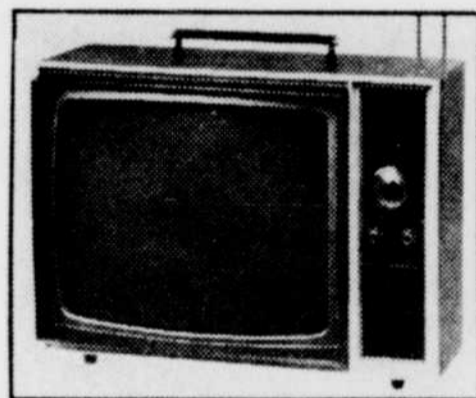
Premier échec

Le camp des partisans du projet est placé sous le capital du sénateur démocrate du Mississippi John Stennis, président de la Commission des forces armées. Malgré ses efforts, M. Stennis a subi un premier échec de procédure mardi et mercredi-

lorsque le Sénat a refusé à deux reprises de se réunir à huis clos, ou il voulait démontrer à l'ensemble des sénateurs que l'ampleur du potentiel militaire soviétique impose l'adoption du programme Sauvegarde.

La réunion à huis clos aura sûrement lieu, mais les adversaires du plan entendent en profiter pour exposer dans le détail l'un de leurs principaux arguments: le sérieux doute émis par de nombreux savants sur l'efficacité du projet limité tel qu'il est envisagé par l'administration.

## GRANDE VENTE SINGER



Modèle TPR 190  
Téléviseur portatif 19" de luxe Singer. La syntonisation pré-régulée vous permet de choisir votre poste et de ne plus vous en occuper. Antenne dipôle, image instantanée, et de nombreuses améliorations d'avant-garde donnent à ce téléviseur un charme inégalable pour l'ouïe comme pour la vue.

199<sup>95</sup>

### CENTRES SINGER

351, Des Forges Trois-Rivières 378-8133	693, 5e Rue Shawinigan 536-4571	51, St-Aimé Louiseville 228-4404
---	---------------------------------------	--

## 41<sup>e</sup> VENTE FIN D'ANNÉE FISCALE



Démonstrateurs 1969

BAS MILLAGE  
BALANCE DE GARANTIE  
VOITURES NEUVES

Voici quelques exemples:

1969 CHEVROLET  
Impala 2 portes, hard-top, trans. automatique, toit vinyle, servo-freins, servo-direction, radio. Pneus blancs, enjoliveurs de roues. Reg. \$4.301.  
SPECIAL  
**\$3649.**

1969 OLDSMOBILE  
Cutlass 4 portes, sedan, trans. automatique, V-8, servo-freins, servo-direction, Radio, pneus blancs. Reg. \$3.931.  
SPECIAL  
**\$3459.**

1969 CHEVROLET  
Malibu 4 portes, sedan, V-8, trans. automatique, radio, pneus blancs. Reg. \$3.504.  
SPECIAL  
**\$3119.**

1969 CHEVROLET  
Caprice 4 portes, hard-top, équipée au complet. Reg. \$4.735.  
SPECIAL  
**\$4025.**

Plan d'accommodation G.M.A.C.



755-855 CHAMPFLOUR TROIS-RIVIÈRES 376-3791

<b>PEINTURE</b>	<b>BOULONS</b>
CORDE À LINGE en polyéthylène	TONDEUSES à gazon
NETTOYEUR et CIRE pour autos	ENDUIT à couvertures
TUYAU DE PLASTIQUE pour aqueduc	CHAISES BERCEUSES pliantes
<b>HUILE À MOTEUR</b> Prix de quantité, 4 pintes scellées. Caisse de 24 pintes.	
FIL ELECTRIQUE Loomex 14-2 avec ground	MONTRES Timex
OUTILS de mécaniciens	EVIERS en acier inoxydable
AMPOULES ELECTRIQUES de toutes sortes	RATEAUX et outils de jardin
BALAYEUSES et polisseuses	CHAUFFERETTES électriques

Foucher Inc.

539-5433

1053, St-Sacrement  
Shawinigan



Y a-t-il encore des automobilistes qui ne savent pas que sans FOUCHER Inc., la gasoline se vendrait 10c plus cher dans la région de Shawinigan et Louiseville?

## Notre temps réclame la liberté — Le pape Paul VI

CITE DU VATICAN (AFP) — "Notre temps réclame la liberté", tel a été le thème d'un discours que Paul VI a prononcé hier à Saint-Pierre, lors de l'audience générale hebdomadaire accordée aux pèlerins venus du monde entier. Mais, a tenu à souligner le Souverain Pontife, il ne faut pas confondre la liberté avec l'indifférence idéologique et religieuse, et encore moins avec l'individualisme en tant que système, ou avec l'irresponsabilité, le caprice et l'anarchie."

Après avoir ajouté qu'il y aurait d'autres distinctions à faire sur le mot "révolution", mot à la mode qui semble en étroite parenté avec celui de liberté, Paul VI a exalté celle-ci "considérée d'abord dans son sens humain et rationnel comme auto-détermination et comme libre arbitre".

### ENTRE NOUS



MONTREAL, 10 juillet. Faites-vous des plans de vacances? Voici un conseil qui les rendra encore plus fascinants. Une fois que vous aurez décidé où aller, vous devriez passer à LA BANQUE DE NOUVELLE ECOSSE pour obtenir votre carte de la BNE. Cette carte de la BNE pourrait bien devenir votre compagne de voyage indispensable. Puisqu'elle porte votre photo en couleur et votre signature, c'est le moyen d'identification à toute épreuve. De plus, la carte de la BNE garantit que vos chèques sont aussi facilement négociables que de l'argent comptant, partout et en toute occasion. Pour jouir d'une vacance sans souci, passez à La Banque de Nouvelle Ecosse et obtenez votre "compagne indispensable" — votre



Soulage la peau irritée

Appliquez le soda à pâte Cow Brand en solution avec de l'eau sur la surface irritée. Idéal pour le soulagement rapide de brûlures causées par le soleil, le vent et les piqures d'insectes ou d'abeilles.

LE SODA À PÂTE  
COW BRAND

# La perception des taxes se fait de manière satisfaisante à Princeville

PRINCEVILLE (G.A.B.) — 800 ont été approuvés par les édiles municipaux. Sur ce total, près de \$20,000 sont pour des travaux pour lesquels des règlements d'emprunt ont été autorisés. Sur les dépenses régulières, on remarque \$2,700 pour l'électricité et \$2,800 pour les primes d'assurance.

Les autorités du Québec ont autorisé le conseil municipal de Princeville à contracter un emprunt temporaire pour effectuer le remboursement d'une émission d'obligations qui sera bientôt émise. Cet emprunt dépasse les \$30,000 et sera remboursé à même le produit d'une nouvelle émission d'obligations. Les

titres qui seront bientôt à échéance datent de 1955 et le taux de l'intérêt était de 3 1/2 pour cent seulement, a fait remarquer le premier magistrat. La nouvelle émission d'obligations comprendra aussi le montant autorisé par un règlement pour des travaux municipaux.

Son Honneur le maire Roger Bilodeau a été nommé délégué officiel du conseil municipal de Princeville pour le congrès de l'Union des municipalités. Ce congrès aura lieu à l'hôtel Reine Elisabeth, à Montréal, du 23 au 26 septembre prochain. Plusieurs questions importantes sont à l'ordre du jour de ces

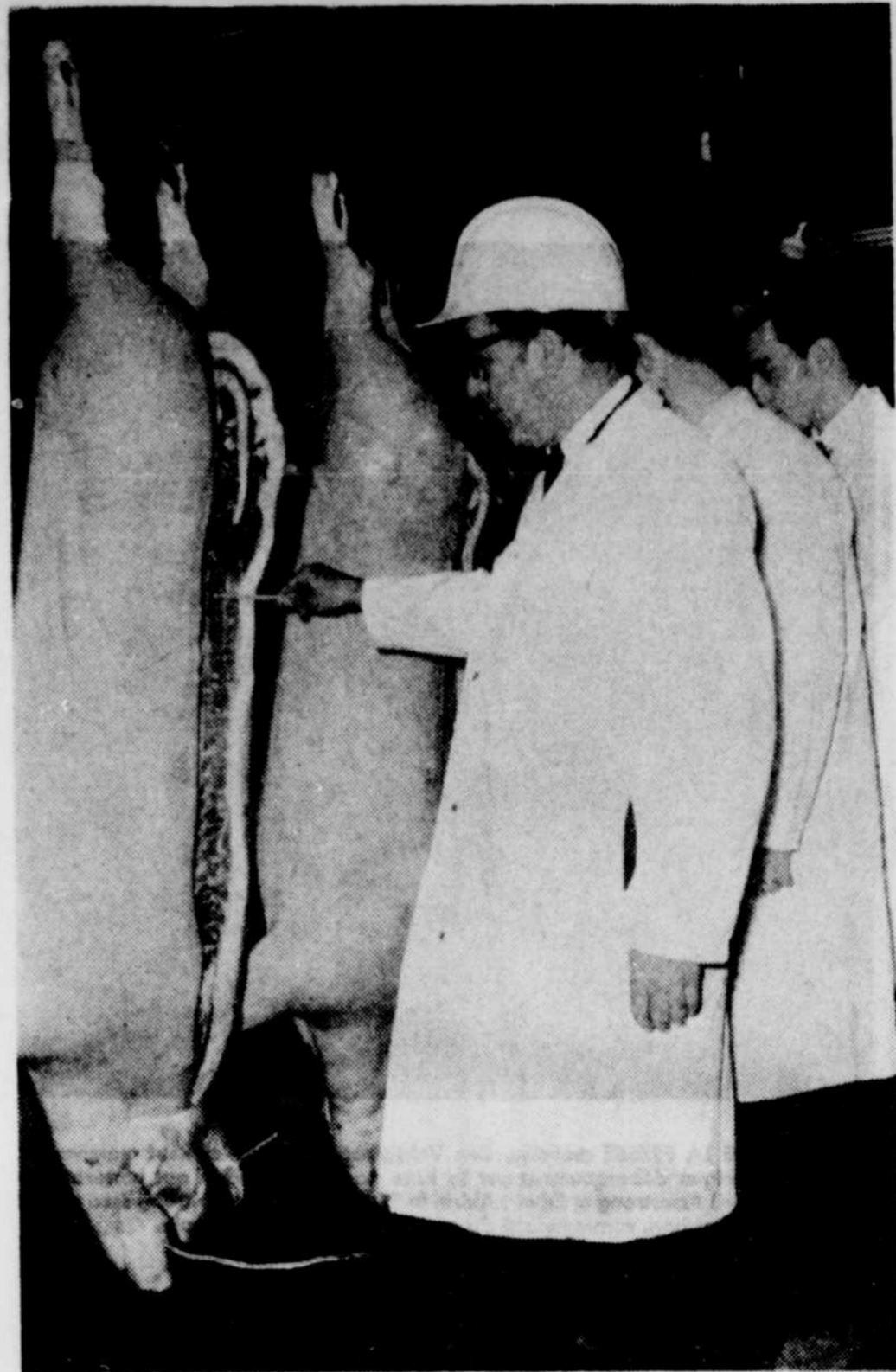
importantes manifestations. Le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Union des municipalités sera souligné à la même occasion.

**Dépotoir municipal**

Un gardien est maintenant en devoir au dépotoir municipal de Princeville. La tâche a été confiée à M. Désirée Robichaud pour une période de trois mois. Cette initiative a pour but de contrôler les allées et venues au "magasin général" et de voir à ce qu'aucun feu ne soit allumé sur les lieux. La situation s'est considérablement améliorée sur ce point depuis l'entrée en fonction de M. Robichaud.

## Les Pionniers organisent un lavage d'automobiles

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Les automobilistes intéressés à encourager le scoutisme pourront contribuer à aider la section des Pionniers le samedi, 12 juillet courant. Ce jour-là, les Pionniers de Princeville laveront les automobiles à partir de 8h du matin jusqu'à 5h de l'après-midi (17h.). Leur poste sera établi au garage de Pépin Auto inc. situé sur le boulevard Baril, à l'entrée "ouest" de la ville. Toute l'équipe des Pionniers locaux sera sur les lieux pour un travail rapide et soigné. Les jeunes seront sous la direction générale de M. Jean Jacques, chef du mouvement scout de Princeville.



(Photo Le Nouvelliste)

## Nouveau système de classification pour les porcs

DES MOIS D'ETUDES ONT PERMIS d'établir un nouveau système de classification pour les porcs mis sur le marché au Canada. C'est, paraît-il, le meilleur système au monde. Les bons éleveurs en profitent car c'est cette classification qui détermine la qualité et par suite, la prime accordée pour les plus beaux porcs. Cette qualité est déterminée par l'épaisseur du gras selon un mesurage fait à deux endroits

sur le porc. Cette photo montre la procédure suivie par le mesurage sur un porc, aux abattoirs de Princeville de la Coopérative Fédérée de Québec. On remarque M. André Flamand, agronome propagandiste et classificateur pour le ministère fédéral de l'Agriculture, donnant des précisions à ses deux collègues M. Herby Monaghan (au centre) et M. Jean-Paul Daigle (à droite).

Même s'ils perdaient un pain par nuit

## Les Eclaireurs sont très satisfaits du camp d'été

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Des maraudeurs nocturnes ont été les convives, non les invités, chez les Eclaireurs de Princeville durant leur camp d'été à St-Ferdinand d'Halifax. Chaque matin, les responsables de l'approvisionnement ont constaté la disparition d'un pain, pas plus, de la réserve de nourriture. Malgré une surveillance très étroite, il a été impossible de "pincer" les voleurs. Il s'agissait simplement de rongeurs qui déchiraient délicatement l'enveloppe pour se sauver avec le pain, laissant sur place le papier marqué de coups de dents, ainsi que quelques miettes de pain...

Pour leur camp d'été 1969, les Eclaireurs de Princeville occupent un site enchanteur sur la rive "est" du lac William. Depuis plus d'une vingtaine d'années, des troupes du mouvement scout se succèdent sur ces terrains. Sources d'eau potable, le lac pour la baignade et les jeux nautiques, bois et marécages pour les excursions, rien n'y manque. En quelques heures, les Eclaireurs avaient dressés leurs tentes, préparés les foyers pour la cuisine et organisé le camp. Des le premier soir du séjour sur les lieux, tout était complet.

Le jeune Normand Boucher, un tout nouveau chef de patrouille, a été choisi comme "l'homme du camp". Cet honneur lui a été attribué pour le dynamisme dont il a fait preuve au cours des sept jours d'activités tenues sur les lieux et par la tâche remarquable qu'il a accomplie auprès de ses camarades.

**Les réalisations**

Du nouveau était inscrit au programme pour cette année: il s'agissait d'un exercice de sauvetage et de premiers soins avec les Louveteaux comme blessés fictifs. Pour cette activité, les deux groupes ont ait leur jonction après une longue marche. Cette expérience a été très appréciée par les participants et fut un plein succès car les Eclaireurs ont "récupéré" tous les Louveteaux...

Un exercice d'orientation à la boussole a aussi été réussi: circulant dans la brousse, les Eclaireurs ont "découvert" la croix située sur une montagne voisine. Des jeux sur les eaux du lac, avec exercices de sauvetage, étaient aussi au programme. Le "clou des sept jours" a été "la passée du tunnel": huit pieds de marécage à franchir dans la boue par-dessus la tête. Tous y ont "goûté" y compris

l'aumônier qui, lui aussi, en est sorti noir comme la nuit...

### Les responsables

Toutes les activités du camp ont été sous la responsabilité générale de M. Jean Jacques, chef des Scouts de Princeville, qui a passé lui-même quelques jours au camp. Il en a été ainsi pour l'aumônier, M. l'abbé Réal Lemaire. Les principaux collaborateurs, étaient le R.F. François Bellerose ainsi que MM. Claude Paré, Denis Tousignant, Gaëtan Cloutier. Pour leur part, MM. Richard Houle et André Bazin étaient les "cuisiniers" en charge de la cuisine pour la scoute-maîtrise et responsables des approvisionnements. Les parents des jeunes ont fait une visite au camp.

Un repas complet a été offert par M. et Mme Adrien Lizotte qui sont arrivés au camp avec une abondante provision de fèves au lard toutes chaudes qui ont été trouvées délicieuses.

Les Eclaireurs se sont déclarés très satisfaits de leur camp d'été 1969. Ils ont ait remarquer que le programme comprenait plusieurs exercices physiques difficiles mais que toutes ces épreuves avaient été appréciées d'autant plus qu'elles avaient été dures et fatigantes à franchir.

## Une école de balle molle est formée à St-Norbert

## Deux courts pour les amateurs de tennis

NORBERTVILLE (G.A.B.) — Un important groupe de jeunes sont intéressés à la balle molle à St-Norbert. Pour donner une formation de base à ces jeunes, des cours leur sont donnés le mercredi soir de chaque semaine. C'est là une initiative du comité de loisirs, dont M. Roger Boisvert est le président. M. Boisvert dirige lui-même l'organisation de ces cours qui sont suivis par des garçons et des filles dont l'âge varie entre 8 et 14 ans.

Comme autre activité principale mise à la disposition des jeunes écoliers en vacances à St-Norbert, il a été décidé d'organiser des journées récréatives. Le programme de ces journées comprend quelques heures passées sur une plage de la région. Un moniteur sera en charge d'une équipe de collaborateurs pour les jeux, la baignade et autres divertissements offerts aux jeunes participants.

Le projet d'organiser des activités sur le terrain de jeux situé près de l'école Notre-Dame a été laissé de côté pour cette année. Les responsables du comité de loisirs ont jugé que le nombre d'intéressés était insuffisant pour justifier l'engagement de moniteurs. Une étude a été faite pour employer des moniteurs qualifiés, conjointement avec d'autres paroisses qui auraient partagé les services, mais on a décidé de laisser tomber ce projet pour cette année.

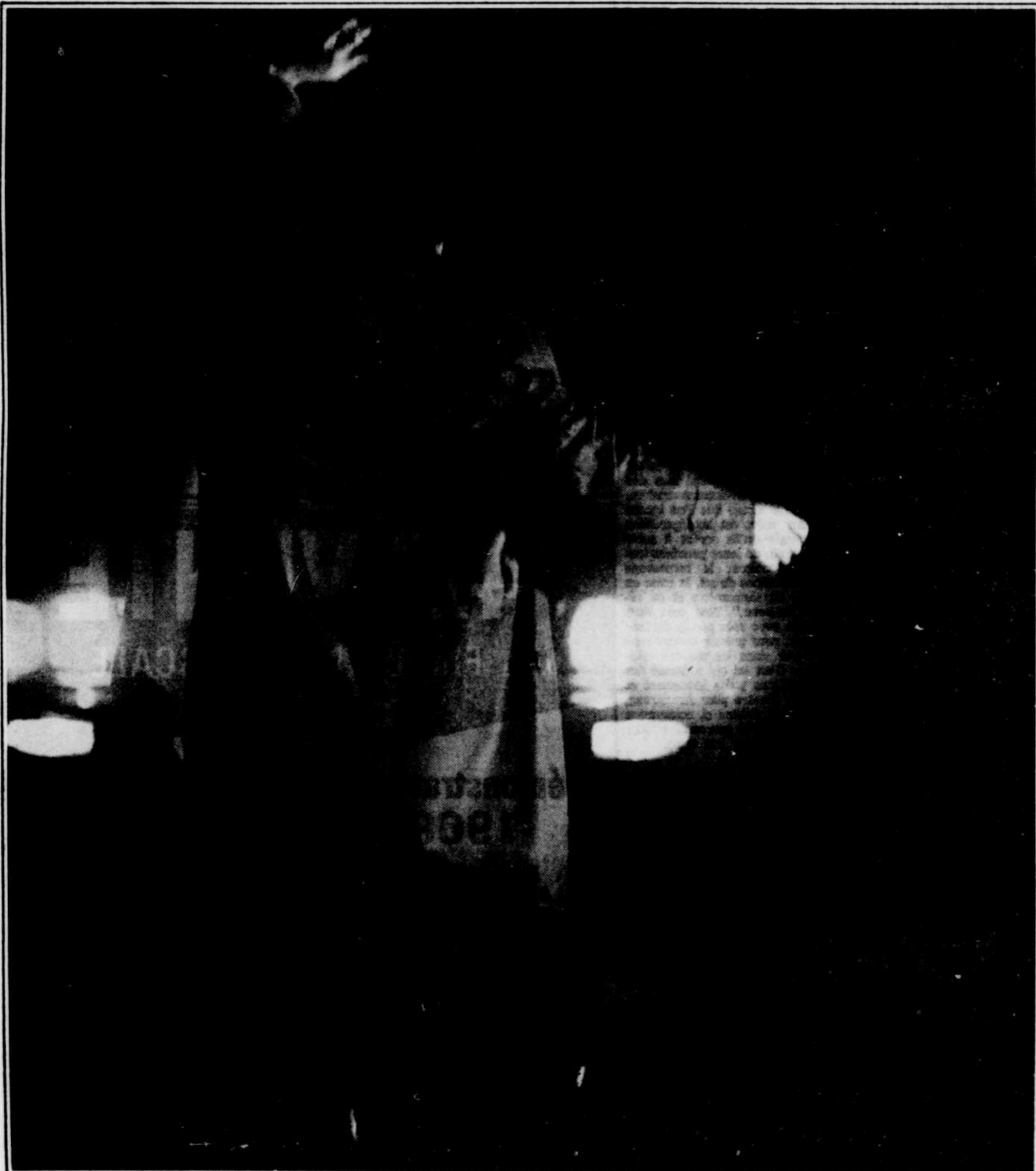
PRINCEVILLE (G.A.B.) — Garçons et filles sont déjà à l'oeuvre sur les deux "courts" de tennis à la disposition des intéressés, à Princeville. M. André Leblanc a été nommé par la commission municipale des loisirs pour voir à l'entretien de ces "courts" et diriger l'organisation de ce sport. Pour le moment, les amateurs jouent librement ou s'adonnent à la pratique.

M. Leblanc prépare actuellement un programme de tournois qui seront disputés localement. Une invitation a été faite aux adultes et à d'autres jeunes pour se joindre à ceux qui sont déjà à l'oeuvre sur les deux "courts".

**QUI DIT RHUM LAMB'S**

...s'y connaît!

Distillé et embouteillé par Lamb's Rum Company, Montréal.



tu parles d'un imbécile!

Aller traverser la grand'route comme ça, à pied, avec son paletot foncé... sans lampe de poche... sans regarder si une auto ne lui arrive pas dessus de la gauche ou de la droite... Et l'autre imbécile qui file à toute vitesse dans une zone de 30 milles, insouciant, le pied à fond sur le championn...  
Personne n'a le droit de tuer ou de se tuer sur la route, pas même les imbéciles!

Même si vous croyez avoir raison, comme les autres, vous avez une chance sur



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC